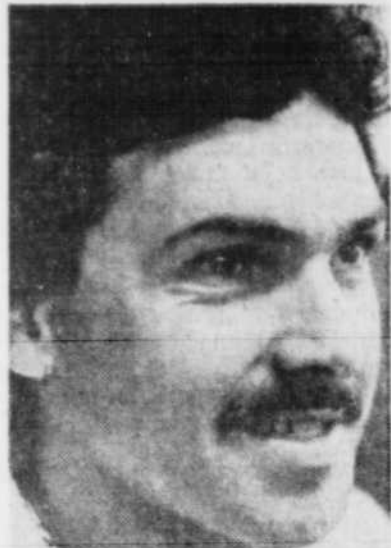


Sauvé, Savard et McKegney à Québec



J.-F. SAUVÉ



R  al CLOUTIER

Cloutier    Buffalo

par Maurice DUMAS
envoy   sp  cial du Soleil

MONTREAL — Les Nordiques ont fait   clat   une bombe, ce matin,    l'ouverture de la s  ance de rep  chage de la Ligue nationale, en troquant l'ailier droit R  al Cloutier et leur premier choix de 1983 aux Sabres de Buffalo en retour de l'ailier gauche Tony McKegney, des centres Andr   Savard et Jean-Fran  ois Sauv   et du troisi  me choix des Sabres.

Les premi  res r  actions voulaient que les Sabres aient eu le

meilleur dans cet   change,    court terme, sur les Fleurdelis  s.

Des trois joueurs obtenus par les Nordiques, l'ailier gauche Tony McKegney est certes le plus productif. Ag   de 25 ans, il a marqu   36 buts et r  colt   73 points en 78 matchs r  guli  rs la saison derni  re.

Andr   Savard, un centre de 29 ans, a enfil   16 buts et obtenu 41 points en 68 rencontres. Jean-Fran  ois Sauv  , un centre de 23 ans, a fait fureur dans la Ligue am  ricaine. Il n'a disput   que 9



Andr   SAVARD



Tony MCKEGNEY

Voir A-2, REP  CHAGE

LE SOLEIL

QU  BEC, MERCREDI 8 JUIN 1983
87e ann  e, no 137 108 pages 9 cahiers

• Livraison    domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gasp  -Perc  -Abitibi 50c Qu  bec 35c

Cr  dit-Proprio s'installe    Qu  bec

Nouvelle "liste noire" de locataires dans la r  gion

par Pierre BOULET

Rebondissement important dans le dossier controvers   des "listes noires" de locataires! La compagnie Cr  dit-Proprio Lt  e, une entreprise montr  alaise sp  cialis  e dans le recouvrement des loyers impay  s et dans la constitution de fichiers sur les "mauvais locataires", s'implantera dans la r  gion de Qu  bec d  s la mi-juillet. Jusqu'   ce jour, Cr  dit-Proprio a constitu   une "liste noire" de pr  s de 20,000 locataires dans la seule r  gion montr  alaise.

l'entreprise o  me   tant de mauvais locataires.

Tous ces renseignements ont   t   confirm  s au SOLEIL, hier, par le directeur g  n  ral de Cr  dit-Proprio Lt  e, M. Jean Lepage. La compagnie existe officiellement depuis le d  but de 1980. Elle n'est devenue vraiment op  rationnelle qu'en 1981. Jusqu'   maintenant, elle avait limit   ses activit  s    la r  gion

de Montr  al. En juillet, elle   tendra d'un seul coup ses ramifications    la grandeur du Qu  bec.

Derni  rement, l'Association des locataires de Longueuil ainsi que le Regroupement des comit  s logement et des associations de locataires du Qu  bec ont d  pos   une plainte aupr  s de l'Office de protection du consommateur, en vertu de la loi sur les agences de re-

couvrement. Le motif invoqu  : Cr  dit-Proprio ferait usage de la menace dans les lettres envoy  es aux locataires r  calcitrants.

Le dernier paragraphe d'une de ces lettres types, dont LE SOLEIL poss  de une copie, se lit comme suit: "Votre dossier de locataire est accessible    TOUS les propri  taires de logements et le paiement de votre loyer pr  viendra des probl  mes futurs lorsque vous louerez un logement. Veuillez agir en cons  quence."

Dans cette lettre type, o   il ne manque que le nom du propri  taire l  s   et le montant du loyer impay  , Cr  dit-Proprio menace d'entreprendre des proc  dures juridiques dans les cinq jours, si le locataire retardataire ne paye pas son d      l'int  rieur de cette   ch  ance.

   l'Office de protection du consommateur, on nous a confirm   que le dossier de Cr  dit-Proprio fait actuellement l'objet d'une   tude par le service du contentieux.

Une assurance

Pour le directeur g  n  ral de l'entreprise, M. Jean Lepage, Cr  dit-Proprio Lt  e offre ni plus ni moins qu'un service d'assurance. Une assurance-loyer. Un service de loyer garanti.

En mati  re de logement, Cr  dit-Proprio propose sensiblement les m  mes services que ceux offerts par T  l  -Ch  ques dans le domaine

du cr  dit aux consommateurs. Techniquement, il s'agit d'une garantie de loyer par transfert de cr  ance.

Le sc  nario est le suivant. Un propri  taire t  l  phone    Cr  dit-Proprio

Voir page A-2, LOCATAIRES

L'orage d'hier a frapp   durement

par Michel TRUCHON

L'orage d'une rare violence qui s'est abattu sur la r  gion de Qu  bec en fin d'apr  s-midi hier a sem   la d  solation sur son passage. C'est    Saint-Rapha  l de Bellechasse et    Saint-Nicolas que les d  g  ts ont   t   les plus importants.

Autres textes et photos, page A-3

   Saint-Rapha  l, le toit de l'  cole La Source, dans la rue du Foyer, a   t   en partie arrach   et les d  bris ont vol      plus de 1,000 pieds    la ronde.

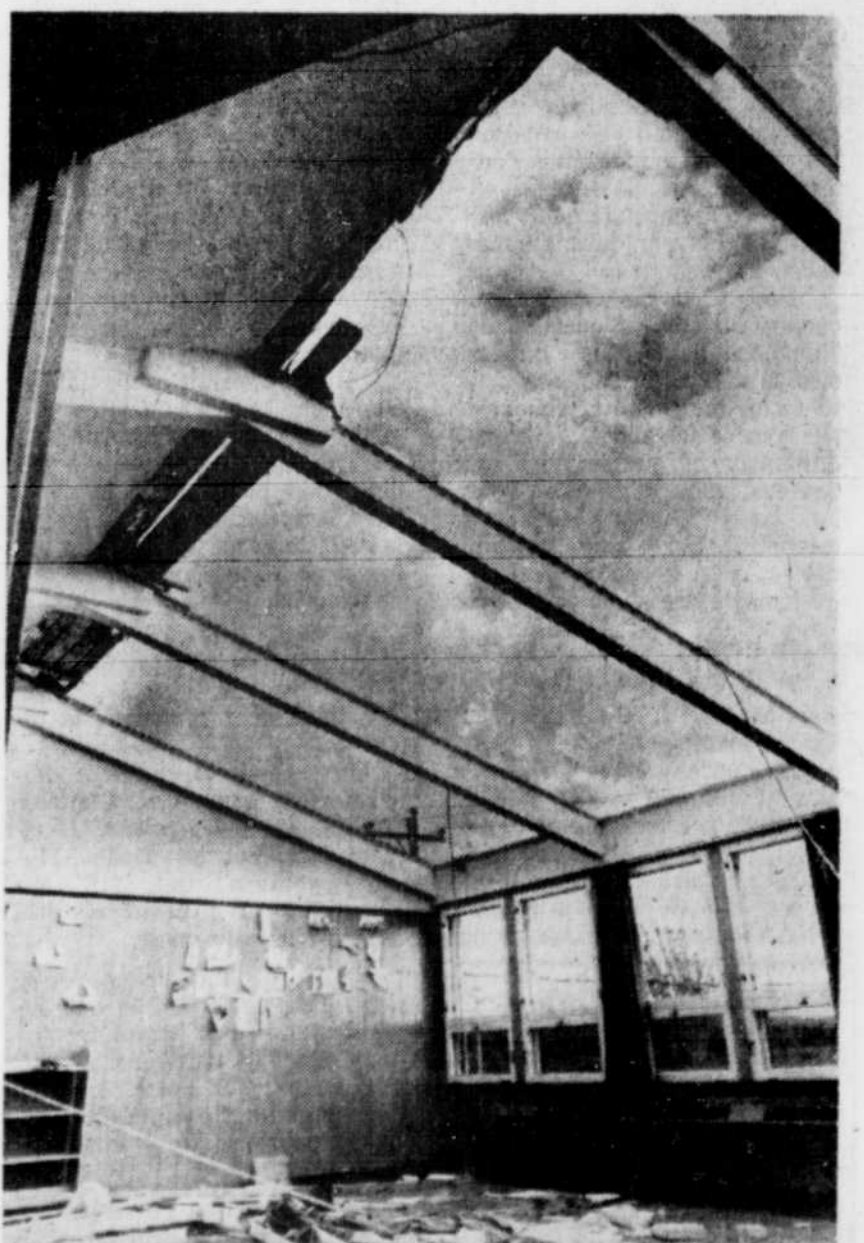
   Saint-Nicolas, deux poteaux ont   t   renvers  s, ratant de peu deux maisons et les fils transportant

un courant de 25,000 volts se sont abattus sur trois propri  t  s, passant pr  s de mettre le feu. Une dizaine de maisons de la rue des M  l  zes ont d     tre   vacu  es par mesure de prudence et l'accident a entra  n   une panne de secteur.

Dans ces deux cas, cela tient presque du miracle que personne n'ait   t   bless  .

Ailleurs, des fils   lectriques ont   t   bris  s, des arbres cass  s et des toitures endommag  es.    l'a  roport, trois petits avions ont   t   ren-

Voir page A-2, TOIT



Deux classes de l'  cole La Source,    Saint-Rapha  l, se sont retrouv  es    ciel ouvert apr  s le passage du violent orage d'hier apr  s-midi.

Autre nouvelle, A-4

Dans le grand Montr  al, quel- que 80,000 logements sont couverts par le syst  me Cr  dit-Proprio. Pour Qu  bec et l'Est du Qu  bec, la compagnie vise un march   de 20,000 logements. Pour le moment, le fichier con  u et g  r   par la compagnie est partiellement informatis  . Seuls y apparaissent les noms de personnes consid  r  es par

   course    la direction

Le Soleil appuie Clark... par d  faut

Editorial A-14

Crombie fait part de sa vision des choses

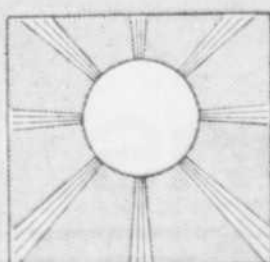
Dossier A-13

Informations sur la course    la direction

page C-1

Sommaire

Annonces class��es	H-4 �� H-10
Arts et spectacles	E-10 et E-11
Bandes dessin��es	D-12
Bridge	H-10
Carri��res et professions	E-7
Consommation	B-1 �� B-7
D��c��s	H-11
Economie-finance	H-1 �� H-3
Editorial	A-14
Hier et aujourd'hui	F-2 �� F-6
Horoscope	H-8
Information r��gionale	A-6 �� A-8
Loterie	A-2
Monde	E-1, E-3 et E-7
	E-13 �� E-15
Mot myst��re	H-6
Mots crois��s	H-7
O�� aller �� Qu��bec	E-12
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	H-9
Sport	D-1 �� D-10
T��l��vision	E-10



G  n  ralement ensoleill  , demain, mais assez frais avec un minimum de 1, la nuit prochaine. Le mercure remontera jusqu'   18.

d  tails, page H-4

Une r  action    la d  shumanisation des soins de sant  

— FIN —



Paul ROUX
SOIGNER DIFF  REMMENT

Depuis quelques ann  es, un nouveau courant secoue le monde m  dical; la m  decine holistique. Il s'agit d'un mouvement qui, sans renier les acquis de la m  decine technologique, en conteste les exc  s et exp  rimente des approches plus douces. Aujourd'hui, le docteur Augustin Roy exprime le point de vue de la Corporation des m  decins. On trouvera les vues des autres autorit  s concern  es    la page A-5.

Pour le pr  sident de la Corporation des m  decins, le docteur Augustin Roy, l'engouement actuel pour les m  decines douces est une r  action    la d  shumanisation des soins de sant  .

"Au d  but du si  cle, explique-t-il, on avait un m  decin de famille dont le bagage technologique n'  tait pas imposant, mais qui savait communiquer avec ses patients. Apr  s la guerre de 39-45, et plus sp  cialement dans les ann  es 60, la technologie m  dicale s'est d  velopp  e de plus en plus vite et le caract  re scientifique de la m  decine a pris le dessus sur son caract  re humain. Moi, je dis que



Le docteur Roy: La m  decine est    la fois un art et une science.

Voir A-2, SANT  



LES BAS PRIX SONT DANS L'AIR!

Voir page A-16



LE BLITZ DE PRIX SP  CIAUX

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE



Guay coupe les ailes des huit députés libéraux

par Michel DAVID

Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a déclaré irrecevable hier la motion présentée lundi par huit députés libéraux, qui réclamaient que la commission de l'Assemblée nationale poursuive l'enquête sur le rôle du premier ministre Lévesque dans le dossier du saccage de LG-2.

L'Opposition, qui demeure convaincue que M. Lévesque a délibérément trompé l'Assemblée, devra donc trouver un autre moyen d'éviter que toute l'affaire ne finisse en queue de poisson après avoir accaparé toutes ses énergies depuis deux mois.

Après avoir fouillé de façon exhaustive la jurisprudence de l'Assemblée, M. Guay a en effet conclu que le simple fait d'induire la Chambre en erreur ne justifiait pas la procédure invoquée par les libéraux.

"Les précédents manquent pour appuyer une telle démarche, a expliqué le président. Au contraire, les règlements annotés indiquent bien que c'est le fait même de refuser d'accepter la parole d'un député qui est une entorse au règlement."

Reconnaissant que les citoyens sont en droit d'attendre de leurs élus qu'ils disent la vérité, M. Guay en arrive finalement à la conclusion qu'il appartiendra à la population de porter un jugement sur la conduite du premier ministre. "S'il doit y avoir une sanction pour un tel geste, elle est politique et appartient en définitive au peuple", a-t-il déclaré.

Réaction libérale

S'il n'en avait pas vraiment l'air, le leader parlementaire de l'Op-

position, M. Fernand Lalonde, s'est dit surpris et déçu de la décision du président, qu'il s'est cependant bien gardé de contester, admettant lui-même que la jurisprudence n'offrait guère de précédents.

M. Lalonde s'est également dit inquiet des conséquences de cette décision sur l'avenir du parlementarisme, puisqu'elle signifie, selon lui, qu'un ministre peut mentir impunément tout en respectant le règlement, mais qu'un député ne peut dénoncer ce mensonge sans manquer au règlement.

Dans son esprit, elle constitue également la négation du principe selon lequel l'immunité dont jouissent les parlementaires implique en retour qu'ils doivent dire la vérité, comme l'avait jadis avancé M. Robert Burns.

La décision de M. Guay signifie surtout que les libéraux, qui s'étaient demandés un bon moment quelle conclusion donner aux deux mois de travaux en commission parlementaire, se retrouvent avec le même problème. "Je veux mettre mon siège en jeu mais je ne sais pas comment", a expliqué M. Lalonde.

Le leader de l'Opposition a affirmé hier qu'après tout ce qui s'est passé, il n'est pas possible que les choses en restent là, mais il a admis que toute issue autre que celle que les libéraux ont voulu provoquer par leur motion de lundi aura forcément une allure d'anticlimax.

A suivre

M. Lalonde n'a pas voulu élaborer sur la stratégie que les libéraux adopteront au cours des prochains jours, expliquant que divers scénarios sont à l'étude.

Les libéraux pourraient pré-

senter une nouvelle motion en utilisant l'article 68 du règlement, mais on voit mal comment M. Guay pourrait rendre une décision différente de celle qu'il a rendue sur une motion présentée en vertu de l'article 80, si le fond en demeure le même.

Chose certaine, ils vont réitérer leurs accusations à l'endroit du premier ministre à chaque occasion qui se présentera, mais ils ne peuvent guère espérer que M. Lévesque utilisera lui-même le règlement pour leur faire rendre compte de ces accusations. On ne voit pas pourquoi il leur ferait ce plaisir.

Si huit députés libéraux étaient prêts à mettre leur siège en jeu pour amener la convocation de la commission de l'Assemblée nationale, il est par ailleurs exclu qu'ils démissionnent en guise de protestation pour forcer la tenue d'élections partielles. M. Fernand Lalonde a expliqué que le gouvernement serait beaucoup trop heureux de les voir absents de la Chambre.

Reste la possibilité que l'Opposition refuse de participer aux travaux de l'Assemblée, comme elle l'avait fait en mars pour obtenir la convocation de la commission parlementaire de l'Energie et des Ressources. "Ce n'est pas exclu si on se retrouve dans un cul-de-sac, a déclaré M. Lalonde, mais ce n'est pas dans les scénarios actuels."

LOCATAIRES (Suite de la première page)

prio et s'informe du dossier d'un locataire éventuel. La compagnie répond dans les 24 heures. Si elle juge que le dossier du candidat locataire est positif, elle assume le risque du paiement du loyer. Si donc le locataire en question tarde à payer son loyer ou s'enfuit sans payer son dû, Crédit-Proprio rembourse le propriétaire lésé et prend à son compte les démarches de recouvrement.

Pour s'abonner au système Crédit-Proprio, un propriétaire doit déboursier 1 pour 100 de la valeur de ses baux. Le tarif ne rebouterait pas la clientèle. Selon M. Jean Lepage, trois de ses clients montréalais possèdent à eux seuls 14,000 unités de logement. Au cours de l'entretien d'hier, M. Lepage a refusé de rendre public le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Rappelons que contrairement aux banques de données sur les individus gérées par l'administration publique, les fichiers de personnes administrés par l'entreprise privée — comme c'est le cas à Crédit-Proprio — ne sont pas soumis à une réglementation gouvernementale. Les citoyens sont donc peu ou pas protégés contre les abus qu'on pourrait en faire ou contre les inexactitudes qui pourraient s'y glisser.

La Ligue des droits et libertés de même que les comités de citoyens et de locataires se sont mo-

bilisés pour tenter d'obtenir du législateur une réglementation sinon la disparition de ce genre de listes. Pour le moment, leurs pressions n'ont pas porté fruits.

Outre la "liste noire" des locataires qui sera constituée par Crédit-Proprio à Québec et dans l'Est du Québec, en juillet, il existe un autre fichier de locataires à Québec. C'est celui de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (Corpio), un organisme qui compte 1,200 propriétaires possédant 80,000 logements. Ce système vise toutefois à être universel et à cumuler le dossier de tous les locataires, bons ou mauvais.

le mot du jour

Au premier plan

Le mot "planning" est employé régulièrement. On ignore peut-être qu'il existe une foule de mots français qui remplacent très bien ce terme anglais: rationalisation, planification, limitation, dirigisme, planisme, organisation, etc.

Pierre BELLEAU

REPÊCHAGE

(Suite de la première page)

matchs dans la Ligue nationale, en 1982-83.

Réal Cloutier aura 27 ans dans quelques semaines. La campagne 1982-83 aura été la plus controversée de sa carrière et les Nordiques cherchaient à s'en débarrasser par tous les moyens.

"Sous le régime de Michel Bergeron, je n'ai jamais été utilisé à mon goût, a commenté Réal Cloutier. Il était temps que je parte. Bergeron ne voulait rien savoir de moi".

Yves Héroux

En vertu de cette transaction, les Nordiques ont attendu la deuxième ronde pour réclamer leur premier joueur à l'encan amateur de la Ligue nationale. Ils ont choisi l'ailier droit Yves Héroux, des Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue junior majeure du Québec.

"Je suis très heureux de me retrouver à Québec", a commenté l'athlète de 18 ans, auteur de 41 buts et de 81 points, en 1982-1983.

Son frère Alain appartient au Canadien de Montréal.

Yves Héroux mesure 5 pieds et 11 pouces et pèse 185 livres. Il est éligible pour deux autres saisons dans les rangs juniors.

DIMANCHE LE 19 JUIN

FÊTE des PÈRES

les meilleures idées-cadeaux sont dans une boîte simons.

au trente et un pour homme



■ sports nautiques

l'ensemble nylon ciré

ultra-léger, imperméable... c'est le vêtement des sports nautiques... long blouson double en ratine, taille et poignets extensibles, fermoir pleine longueur, capuchon camouflage... maillot assorti avec taille coulissante, rayures bleues, vertes ou brunes sur fond blanc. p.m.g.tg. le blouson 80.00, le maillot 30.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

au trente et un pour homme



■ Polo Ralph Lauren

le peignoir en madras

un peignoir léger en fin coton... un madras aux couleurs d'été astucieusement mélangés... modèle avec profondes emmanchures, poches plaquées... une seule grandeur pour toutes les tailles... un cadeau toujours sûr de plaire! 70.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

SANTÉ

(Suite de la première page)

l'un et l'autre sont importants et qu'il faudra corriger ce déséquilibre."

Il ne s'oppose donc pas à la philosophie de la médecine holistique. "S'occuper de l'ensemble de l'être humain, dira-t-il, c'est la médecine telle qu'elle devrait être pratiquée."

Des réserves

Là où le docteur Roy émet des réserves, c'est quant à certaines techniques utilisées par les médecins qui se réclament de l'holisme. S'il donne volontiers le feu vert à l'ostéopathie, dont les fondements lui paraissent solides et la formation rigoureuse, il manifeste déjà plus de réserves à l'égard de l'acupuncture.

"Il ne faut pas nier l'intérêt de l'acupuncture en certains domaines, notamment en analgésie, soutient-il. Mais il ne faut pas non plus considérer cette discipline comme une panacée. Les Chinois eux-mêmes l'admettent. Je suis allé deux fois en Chine et j'ai constaté qu'ils forment de plus en plus de médecins à l'occidentale."

Ses réserves s'accroissent encore lorsqu'il est question de l'homéopathie. Il affirme que les éléments les plus valables de cette technique ont été récupérés par la médecine allopathique traditionnelle et que le reste est douteux, voire dangereux. Pour lui, la redécouverte de l'homéopathie, qui a cours ces années-ci, n'est rien de plus qu'un quelconque "retour à la nature

et aux antiquités".

Enfin, l'auriculo-médecine, autre thérapie populaire auprès des médecins marginaux, lui paraît moins fondée encore que toutes les autres. "C'est des points d'interrogation multipliés par des points d'interrogation", affirme-t-il.

Une surveillance étroite

Quelle est l'attitude de la Corporation à l'égard des médecins qui pratiquent des alternatives n'ayant pas reçu l'aval de ce puissant organisme? "Ils sont surveillés de très près, reconnaît le docteur Roy. Ils sont peu nombreux et on les connaît. Je ne dis pas que ce sont des charlatans. En général, ce sont plutôt des médecins bien intentionnés qui veulent améliorer la médecine. Nous suivons leurs dossiers et nous nous assurons qu'ils traitent bien leurs patients."

Il souhaite que les gouvernements et les organismes scientifiques effectuent des recherches sur la validité de ces nouvelles thérapies, car les médecins qui les adoptent n'ont pas la capacité de le faire, si bien intentionnés soient-ils.

Il lui apparaît souhaitable également que les facultés de médecine veillent à sélectionner des candidats plus ouverts à la dimension humaine de la maladie. Actuellement, les résultats scolaires au cégep constituent le principal, voire l'unique critère de sélection.

TOIT (Suite de la première page)

versés par le vent et ont subi d'importants dommages.

C'est un peu après 16h que le ciel s'est obscurci et que la pluie diluvienne s'est mise à tomber, mêlée de grêle à plusieurs endroits. Pendant une dizaine de minutes, le vent a soufflé en rafales atteignant les 100 kilomètres à l'heure, ce qui

est extrêmement rare dans la région.

Les plaintes ont immédiatement commencé à affluer dans les postes de police, les citoyens signalant les dégâts. Plusieurs voitures ont été endommagées par divers débris emportés par le vent d'ouest.

Plusieurs petites pannes d'électricité de courte durée ont été signalées un peu partout, notamment à l'île d'Orléans. A plusieurs endroits, la police réclamait l'intervention des équipes d'Hydro-Québec pour des transformateurs ayant sauté.

Les trois avions renversés par le vent à l'aéroport étaient garés sur le terrain de la compagnie Shell. Il s'agit de deux Cessna 172 et d'un Cessna 150 appartenant à des particuliers. Ce sont surtout les ailes qui ont été endommagées et les pertes sont de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mardi)

7-3-4

7-0-8-0

Informations: 643-8990

LES PRÉVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant neuf jours, ceci pour les municipalités de Québec, Beauport, Vanier, Boischatel, Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Ancienne-Lorette, Saint-Augustin, Charlesbourg, Loretteville, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Val-Bélair.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires
Denis Pinard 644-6640



M. André Brousseau, un voisin de M. Marcel Méthivier près d'un poteau tombé tout à côté d'une maison de la rue des Mélézes à Saint-Nicolas.



A l'aéroport, quelques petits avions ont été endommagés.



La petite tornade a semé des débris sur une distance d'environ 1,000 pieds.

A Saint-Nicolas

Des maisons touchées par des fils électriques

par Michel TRUCHON

Des ménagères de la rue des Mélézes, à Saint-Nicolas, bénissaient le ciel, hier après-midi, de ne pas avoir succombé à l'envie d'aller décrocher le linge étendu sur les cordes quand une pluie di-

luvienne s'est mise à tomber.

"J'y serais certainement restée...", raconte l'une d'entre elles qui, de sa porte-patio, a vu les poteaux s'incliner et les fils électriques tomber sur l'arrière de sa maison.

Les maisons touchées par les fils sont situées aux 897, 899 et 901 des Mélézes, la dernière rue de Saint-Nicolas avant les champs, derrière le centre commercial Place Normand.

C'est la propriété de M. Marcel

Méthivier, au centre, qui a été la plus touchée. La décharge a fait éclater toutes les lumières extérieures et de gigantesques étincelles s'échappaient du cabanon sur lequel le fil de 25,000 volts est tombé. L'accident a entraîné une panne de secteur qui a duré plus de deux heures.

M. Méthivier était au sous-sol quand sa femme lui a crié de venir voir la tempête. En arrivant dans la porte, il a vu le poteau tomber et les fils s'abattre sur sa maison. Les occupants ont fui les lieux à toute vitesse au moment où le fil conduisant au poteau de lumière, devant la maison, s'abattait dans l'entrée. Personne n'a été blessé. "Un miracle", disent les témoins.

Certains croient que c'est la clôture de métal entourant la cour de la maison de M. Méthivier qui a servi de prise de terre et qui a empêché que le courant ne mette le feu à la maison. Déjà, des coins de la remise et de l'abri d'auto ont été noircis par la chaleur.

Un voisin, M. André Brousseau, s'est précipité chez les Méthivier pour constater les dégâts. "J'ai été chanceux. En m'approchant, j'ai vu une gigantesque étincelle sortir du cabanon... C'est après que j'ai réalisé que les fils à côté desquels j'étais passé étaient aussi dangereux...", dit-il.

Les premiers policiers provinciaux arrivés sur les lieux une dizaine de minutes après l'accident ont décidé d'évacuer les occupants d'une dizaine de maisons du secteur, par mesure de précaution. Ce n'est qu'après qu'une équipe d'Hydro eut coupé l'alimentation que les gens ont pu regagner leur demeure. A plusieurs endroits les entrées électriques surchauffées sentaient le roussi.



Steven Bernatchez a vu le toit s'en voler et arracher la cheminée.

Importants dégâts en cinq minutes à Saint-Raphaël

par Michel TRUCHON

"Quand j'ai regardé dehors, j'ai vu comme un tourbillon, une sorte de petite tornade...", raconte M. Jean-Marie Veilleux, chargé de l'entretien de l'école La Source, décrivant la tempête qui a déferlé sur Saint-Raphaël de Bellechasse et a causé pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de dégâts.

C'est vers 16h30 hier que le vent a arraché une partie de la toiture de l'école et projeté les débris à plus de 1,000 pieds à la ronde, endommageant au moins trois maisons et brisant les fils.

Le tout a duré à peine cinq minutes, mais après le passage de la petite tornade, le spectacle était sinistre. La lourde cheminée de l'école a été coupée net et la partie ouest de l'école La Source située dans la rue du Foyer était à ciel ouvert.

"C'est toute une chance que cela se soit produit une heure après le départ des élèves car il y aurait sûrement eu des victimes", a dit pour sa part M. Gilbert Dumont, directeur général de la commission scolaire.

Les débris de la solide toiture construite en planches de cèdre de trois pouces sur six pouces étaient éparpillés dans la cour et des mor-

ceaux de bois ainsi qu'un pan de toit ont été emportés vers les maisons de la rue Pelletier, à l'est. Le tout s'est déroulé à une telle vitesse qu'un madrier est resté fiché dans une cheminée de brique, à 500 pieds de là.

Un adolescent qui se trouvait à proximité, Steven Bernatchez, a vu le vent soulever le toit: "Cela a levé de quatre à cinq pieds dans les airs, puis c'est parti tout d'un coup..."

Les citoyens de Saint-Raphaël, bouleversés par le désastre, s'estiment quand même chanceux dans leur malchance. "Cela aurait pu brûler...", il aurait pu y avoir des victimes", entendait-on dire hier soir.

L'école La Source a été construite en 1960. La partie endommagée abrite six classes du deuxième cycle du primaire et du secondaire 1 et 2 pour un total d'environ 140 élèves.

Selon le directeur de la commission scolaire, l'école sera fermée pour environ une semaine, ce qui ne devrait pas entraîner de retard dans l'année scolaire. M. Dumont a ajouté qu'une expertise serait demandée le plus rapidement possible et que les réparations urgentes seraient immédiatement effectuées.



Un morceau de revêtement métallique est resté accroché à un poteau, 300 pieds plus loin.

Votre peau est privée du soleil...

FAITES LA

et préparez votre peau pour l'été, vous profiterez du soleil au maximum dès qu'il sera là!...

25% d'escompte sur tous les plans et programmes

Ayez l'air en santé dès maintenant. Présentez ce coupon valide jusqu'au 30 juin 1983

FAITES LA

Entrain

Centre médico-sportif

PLACE BELLE COUR

658-7888

VOUS DÉMÉNAGEZ?

PRIX SPECIAL LE SAMEDI

ESTIMATION GRATUITE

DÉMÉNAGEMENT

692-0986

Déménagements locaux et longues distances

TRANSPORT COUTURE LITE

Pour vos TRAVAUX PRINTANIERES de rénovation et entretien

SPECIAUX JUSQU'AU 15 JUIN INCLUSIVEMENT

MINI-TONDEUSE

Electrique 10" de Black & Decker

Rayon de tonte de 10" avec mécanisme d'avance automatique du fil tranchant. Une poignée en caoutchouc rend le maniement facile. Moteur de 2.5 amp. 120V, 10,000 t/m. Poids net: 35 livres, 453-990

32.77

DECAPTOUR # 579004

Décapeur électrique de peinture.

32.77

PERCEUSE 3/8" Black & Decker

Une valeur "Surchoix" à vitesse réglable et inverseur de marche. 0 à 1200 tours/minute 719004

39.77

SUPPORTS A PLATE-FORME

Workhorse de Black & Decker. Facile à monter et à démonter. Support réglable en hauteur. Pour scier, ponner, clouer et tout genre de travail. Poids net: 25 livres, 453-990

24.77

Quincaillerie

Laberge inc.

Matériaux de construction

564, av. Royale, Beauport

661-3714

Monsieur dismat

STORES

35% DE RABAIS

DECOR ECONO INC.

651-0478

papier peint
couvre-lit - tenture
tapis
prêt-à-porter

Place Laurier BUREAUX A LOUER

TOUR CHAMPLAIN ET TOUR FRONTENAC

de 250 à 13,000 pi. car.

Clef en main si désiré

S'adresser à:

DENIS DE ROSA DALE BROWN

418-651-7085 514-879-1630

PROPRIÉTÉ DE ET GÉRÉE PAR

MARATHON

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITÉE

FAITES PROVISION DE NOS VIANDES

DE BONNES AUBAINES

LONGE	50 à 60 lb	1.99	4.39
LONGUE (D1)	7 à 9 lb		
BOSTON	Surlonge désossée	2.99	5.93
FILET MIGNON	(complet ou tranche) 4 à 5 lb	4.29	9.46
HAUT DE RONDE	(intérieur de ronde en steak - rosbif ou cubes à brochettes ou fondue) 12 à 15 lb	2.99	6.37
TETE FROMAGEE		1.99	4.27
BOEUF HACHE	maigre 10 lb et plus	2.99	5.05
FONDUE CHINOISE	(noix de ronde)	3.99	8.80
SAUCISSON		99¢	2.18

Prix en vigueur jusqu'au 11 juin.

COMMANDE TELEPHONIQUE

ACCEPTÉE ET LIVRAISON GRATUITE

Chez Beaulieu, on trouve toujours mieux

Satisfaction garantie ou argent remis

BOUCHERIE JACQUES BEAULIEU INC.

164, des Erables est, Saint-Émile

842-4177

CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE "OFFRES SPÉCIALES" DÈS MERCREDI 8 JUIN



Fête des Pères

COIN DU JARDIN OUVERT DIMANCHE
10:00 à 4:00 P.M.



\$1.68
Notre prix courant \$1.99

4000 fleurs vivaces en pots de 4" identifiées environ 25 variétés



\$5.48
Notre prix courant \$7.99

\$6.98
Notre prix courant \$9.49



Notre prix courant \$39.95
SPECIAL \$19.95

Epinette Omorika décorative
Hauteur de 4' à 5', différente de l'illustration

ou 2 POUR **\$34.95**

1/2
PRIX

\$19.98

Clôture en épinette
montant de 2" x 3"
section de 4' x 8' de long
Notre prix courant \$29.99

Epinette économique
de 2" x 3" x 8'
non illustré

\$0.88 chacun



\$9.98

Scellant de pavage
couvrant jusqu'à 600 pi. car. selon la couche

\$88.88

RABAIS DE \$56.00

Barbecue portatif au propane STRUCTO avec rallonge incluse pour bonbonne
Bonbonne en surplus

Effectif jusqu'au 18 juin 1983

TOUCHATOU

Heures d'ouverture:
Lundi à mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue est
628-0450

SAINT-ROMUALD
2, rue du Progrès
839-0621

TOUCHATOU
4328 68e 1248587

Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU

TROIS RIVIERES

Congrès biennal à Québec Deux fondateurs de la CSD se retirent

par Pierre MARTEL

Le sixième congrès biennal de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui débute aujourd'hui à Québec sera marqué, entre autres, par le départ de deux de ses fondateurs.

En effet, l'heure de la retraite vient de sonner pour le trésorier Jacques Dion et le secrétaire Réal Labelle. Les deux dirigeants occupent ces postes depuis la fondation de la CSD en 1972.

Par ailleurs, alors que la CSN semble être en très graves difficultés financières, la Centrale des syndicats démocratiques semble traverser la crise économique, en bonne santé financière.

En dépit de la baisse des effectifs (de 7 à 10,000 membres depuis deux ans), la CSD devrait soumettre un budget équilibré pour

l'exercice actuel, selon le secrétaire, M. Labelle.

Deux thèmes majeurs seront discutés lors du congrès de la centrale syndicale dont les effectifs sont d'environ 54,000 membres.

D'une part, il sera longuement question du programme de développement de l'organisme. D'autre part, les organisateurs du congrès ont prévu la tenue d'une table ronde sur les problèmes des technologies nouvelles.

Le ministre d'État à la Technologie du Québec, M. Gilbert Paquette, ainsi qu'un représentant de l'Association des manufacturiers du Canada, section Québec, doivent participer aux discussions.

Proprios et comités de citoyens de Québec doivent se voir malgré leurs désaccords

par Pierre BOULET

Après plusieurs journées d'incertitude, ponctuées par une surenchère d'ultimatum entre les parties, la première rencontre entre une association de propriétaires et les comités de citoyens de la région de Québec a finalement eu lieu ce matin.

En fin de journée hier, il était acquis, en effet, que les représentants de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) — 1,200 membres et 80,000 unités de logements — et les porte-parole des comités de citoyens de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Limoilou et de Vanier allaient se retrouver autour d'une même table, aujourd'hui.

Un absent à cette réunion: le Groupement des locataires du Québec métropolitain, qui a décliné, dès le départ, l'invitation lancée par la CORPIQ, en janvier. Pour le GLQM, il est impensable de participer à une réunion de concertation avec la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec tant que cet organisme maintient en service un fichier sur les locataires. Le Groupement des locataires juge cette liste discriminatoire sur les défavorisés.

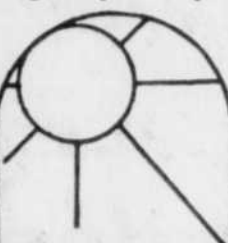
Les comités de citoyens ont

accepté, quant à eux, de participer à la rencontre afin, disent-ils, d'obtenir une réponse à leurs questions. Notamment à propos du fichier sur les locataires et de la guerre juridique que mène la CORPIQ contre la loi de la Régie du logement.

Par la suite, la mésentente s'est installée entre la CORPIQ et les comités de citoyens, notamment au plan de la confection et de l'interprétation de l'ordre du jour. Pour les comités de citoyens, le démantèlement du fichier de la CORPIQ et le retrait de l'organisme du contentieux entourant la loi sur la Régie du logement constituent des préalables à toute discussion ultérieure avec l'association de propriétaires. Les proprios, eux, refusent tout ultimatum.

Quoi qu'il en soit, les parties ont convenu de se rencontrer ce matin, dans une salle de l'édifice "G". À l'ordre du jour: le débat constitutionnel sur la loi 107, le fichier des locataires et la Régie du logement.

Cette première avait d'abord été présentée publiquement par la CORPIQ comme une serene tentative d'en arriver à un consensus sur une politique de l'habitation à Québec. Il semble qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres.



LE SOLEIL
vous informe
au jour
le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

Le docteur Fernand Bellemare
ophtalmologiste m.d.
exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:
320, rue St-Joseph est
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411



COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

BUREAUX À LOUER
jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec.

Renseignements: **525-4931**

VOICI LA FORMULE SECRETE POUR PROTEGER VOTRE VOITURE!



UNE FORMULE MISE A L'ÉPREUVE PAR LE CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)

Ne courez pas de double risque! Le premier risque est de ne rien faire pour arrêter la progression de la rouille sur votre voiture. Le deuxième risque inutile est de choisir un enduit qui ne peut vous garantir le meilleur traitement antirouille. Il n'y a que l'huile qui pénètre dans tous les coins et recoins de votre voiture. Peu importe que votre voiture soit neuve ou de quelques années, nous allons freiner la corrosion de votre véhicule avec notre formule secrète. C'est garanti!

CHOISISSEZ UNE FORMULE GAGNANTE

L'huile Antirouille à 125° (Fahrenheit) est protégée sous pression, pénètre très aisément dans tous les coins et recoins de la carrosserie, et ce, aussi facilement que l'eau peut le faire. Elle va partout dans le bas de caisse, les portières, les ailes, les fuselages, sous le plancher et sous la malle arrière, bref partout où peut apparaître la rouille. Antirouille à l'huile Métropolitain vous remet une garantie écrite d'un renouvellement pendant 15 ans sur application du traitement.

INVESTISSEMENT

Un traitement à l'antirouille à l'huile est un investissement aussi bien pour une voiture neuve que pour une voiture d'occasion. Très peu onéreux (39.95\$).

Spécial 39.95\$

CHOISISSEZ UN SYSTÈME CLAIR ET TRANSPARENT

CHOISISSEZ LA FORMULE GAGNANTE

Antirouille à l'huile Métropolitain

2343 Boul. Hamel
Dubéger, Québec
687-5660

Un voyage exaltant pour Jules Simard

par Gilles PEPIN

Cinq citoyens de Québec, M. et Mme Jules Simard, ainsi que deux de leurs enfants et une sœur de M. Simard, sont partis pour Rome, hier. C'était le début d'un voyage extraordinaire et exaltant, qu'ils préparaient depuis plusieurs mois. Ils assisteront à l'ordination, par le Saint-Père, le 12 juin, du fils cadet de la famille Simard, Guy, un père Oblat de la Vierge Marie.

"C'est la première fois que nous allons en Europe. J'aime tellement l'avion, je suis comme un enfant qui va voir le train pour la première fois. Ce qu'il y a de plus exaltant, évidemment, c'est d'aller au Vatican, pour assister à l'ordination, le 12 juin, y recevoir la bénédiction du chef de l'Eglise catholique puis d'assister à la première messe de notre nouveau prêtre."

Voilà ce qu'a déclaré au SOLEIL M. Jules Simard, hier midi, juste avant de monter dans l'autobus qui devait emmener la famille à Montréal; ce qui allait laisser un peu de temps libre, avant le départ de l'avion, en soirée, à destination de la ville sainte. M. Simard et son épouse Carmen étaient fatigués; car, en plus de faire les préparatifs, ils avaient dû recevoir beaucoup de visiteurs et répondre à de très nombreux appels téléphoniques, notamment de journalistes, à la suite de l'annonce de l'événement dans LE SOLEIL le 23 avril.

M. Simard et sa famille veulent profiter de ce voyage pour visiter un peu l'Europe. Ils ne reviendront que le 24 juin, avec le père Guy Simard, qui se réserve un congé de deux mois dans sa ville natale, avant d'aller exercer son ministère à Paris, ou plus probablement à Nice, sur la Côte d'Azur.

Une joie indescriptible

M. Simard et sa femme sont au comble de la joie. Depuis huit mois qu'ils savaient que leur fils de 31 ans

allait être élevé au sacerdoce en la basilique de Saint-Pierre de Rome; ils ont compté les semaines, les jours puis les heures, en sachant que même leur fils Guy avait été très étonné par le privilège qui l'attendait.

Le père Guy Simard, joint récemment par téléphone, à Rome, a confié à un journaliste de la Presse canadienne, qu'il avait en effet été très étonné d'apprendre, l'année dernière, qu'il allait faire partie d'un groupe de 68 aspirants ordonnés par le pape Jean-Paul II.

Un long cheminement

Ces moments émuants dans la vie de Guy Simard viennent couronner un cheminement pour le moins inhabituel. Ce jeune Québécois a commencé ses études en théologie, à l'âge de 25 ans, à l'université Angelicum, à Rome. Il avait déjà étudié le droit, pendant un an et demi, et complété une maîtrise en philosophie, à l'université Laval.

Guy Simard a choisi une communauté dont les membres s'adonnent beaucoup à la prière et à la prédication, en plus de mener une vie religieuse active auprès des fidèles. Les Oblats de la Vierge Marie se retrouvent en Italie, principalement. Ils n'ont pas de maison au Canada.

A Québec, la famille Simard habite rue Raymond-Casgrain. M. Jules Simard, âgé de 65 ans, possédait, depuis 38 ans, un commerce d'objets et d'ornements sacerdotaux; il l'a vendu dernièrement, dans le but de prendre sa retraite.

M. et Mme Simard ont trois enfants, dont une fille, Marie, 29 ans et mariée. Leurs deux fils seront prêtres. L'aîné, Luc, est âgé de 33 ans et, depuis trois ans, il est vicaire à Saint-David de l'Auberivière, près de Lévis. Quand Guy chantera sa première messe, dimanche, sur le tombeau de saint Pierre, Luc prononcera l'homélie.



M. Jules SIMARD

PC

Prudence dans les milieux officiels

La faculté de médecine de l'université Laval ne dispense pas de cours de médecine holistique, mais, s'il faut en croire son doyen, le Dr Jean Rochon, la philosophie holistique influence beaucoup l'enseignement actuel.

rigueur et sens critique. Il faut voir si elles sont efficaces et si leur rapport coût-bénéfice est valable", soutient-il.

Il avoue toutefois qu'on n'a pas toujours fait preuve d'une telle rigueur à l'égard de la mé-

ralités, il faudrait qu'ils sensibilisent leurs propres représentants. Ce n'est pas la régie qu'il faut accuser de conservatisme, mais le milieu médical."

M. Duguay ajoute que le gouvernement pourrait aussi modifier les conventions qu'administre la régie, soit par suite d'une négociation avec les médecins soit unilatéralement comme il l'a fait en créant l'assurance-maladie.

Les Affaires sociales

Toutefois, au ministère des Affaires sociales, on ne paraît pas du tout intéressé à s'engager dans le dossier de la médecine holistique.

Interrogé à ce sujet, l'attaché de presse du ministre Johnson, M. Guy Versaille, déclare qu'il "n'appartient pas au ministère de décider de la valeur de la médecine holistique. Cela relève de la Corporation des médecins".

Je lui ai demandé s'il ne croyait pas que la médecine holistique pourrait constituer une solution intéressante à la hausse vertigineuse du coût des soins médicaux. "Il faudrait faire la preuve, répond-il, que la médecine holistique est moins coûteuse."

Fin



par Paul ROUX

SOIGNER DIFFÉREMMENT

"Les cours, explique-t-il, sont maintenant davantage axés sur la communication, notamment en médecine familiale. On insiste de plus en plus sur la prévention et sur les traitements non invasifs."

Devrait-on aller plus loin en ce sens? Là-dessus, il se borne à répondre que "le corps professionnel n'est pas homogène", certains de ses membres soutenant le nouveau courant, d'autres pas.

Par rapport aux nouvelles techniques utilisées en médecine holistique, le Dr Rochon se montre à la fois ouvert et prudent. "Il faut évaluer ces thérapies avec

decine technologique, mais "on aurait dû le faire", ajoute-t-il.

La Régie

de l'assurance-maladie

A la Régie de l'assurance-maladie, on ne se sent pas directement concerné par l'émergence de la médecine holistique. Son porte-parole, M. Jacques Duguay, explique que la régie administre des sommes que lui a confiées le ministère des Affaires sociales et qui ont été négociées avec les associations de médecins. "Ce n'est pas à nous, déclare-t-il, de modifier les règles du jeu. Si des médecins jugent que la régie devrait rémunérer certains traitements pa-

GRAND SPECIAL

IBM Selectric® reconditionnée
Modèle 721 (seulement)
GARANTIE 12 MOIS
Prix détail sugg. 795 \$
449.95\$
(offre valable jusqu'au 18 juin incl.)



Nous sommes aussi le dépôt de service des marques Smith Corona et Brother

Dactylab Inc.

1795, rue Pont-Gravé, Québec
(coin avenue Lamontagne) 525-4651

PLACE LAURIER 656-0400



Pour Lui... choisir son pantalon

P.S. N'oubliez pas, la Fête des Pères le 19 juin!

Que vous soyez à la recherche du pantalon chic pour assortir un blazer, ou d'un pantalon sport pour porter avec un T-shirt, nous l'avons sûrement parmi notre choix incomparable de pantalons... du tout nouveau modèle à taille élastique ou demi-élastique au modèle sport d'été avec ceinture assortie, sans oublier les superbes tissus légers à mélange polyester et laine.

Pour être chic... partout et en tout temps! Grandeurs 30 à 64 pour tailles courtes, régulières, fortes ou grandes.

Bovet

Collection prestigieuse de vêtements et chaussures pour hommes de toutes tailles

Place Ste-Foy Galeries de la Capitale Place Fleur de Lys

VENTE SOUS LA TENTE jusqu'à samedi le 11 juin



LA GALERIE DU MEUBLE à notre magasin du 1299, boulevard Charest Ouest

Un événement tellement gigantesque qu'il nous a fallu dresser une immense tente pour contenir des centaines et centaines d'aubaines.

TOUT Y EST RÉDUIT

Que vous choisissiez un mobilier de salon ou une petite table d'appoint, vous aurez plus que la certitude d'épargner, vous aurez la certitude de vous procurer la *qualité à bon prix*.

JUSQU'À 60%

sur mobiliers de chambre — mobiliers de salle à manger — mobiliers de dinette — mobiliers de salon — canapés-lits — fauteuils — berceuses — systèmes muraux — lampes — accessoires décoratifs.

LA GALERIE DU MEUBLE

1299, boulevard Charest Ouest. tél.: 681-0171

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Beauport a reçu, depuis 77, \$7 millions en subventions

par **Gérald OUELLET**

La ville de Beauport a, depuis 1977, participé à plusieurs programmes de restauration à l'amélioration d'équipements communautaires dont le Programme d'amélioration de quartier et le programme Loginove. On peut dire qu'un montant global de \$7,2 millions a été versé depuis 1977. C'est ce qui ressort de statistiques fournies par M. Gaétan Blais, agent d'information au service des communications de la ville.

En effet, ces programmes bénéficiaient d'une contribution substantielle de la part de la Société d'habitation du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Etant donné que ces programmes ne visaient qu'à

restaurer des bâtiments résidentiels et d'améliorer des équipements et services municipaux dans le cas du programme d'amélioration de quartier, la ville de Beauport a, en 1982, mis sur pied son propre programme de promotion de la construction domiciliaire. Cette dernière initiative de la ville a connu un franc succès.

Le programme d'amélioration de quartier qui prenait fin en 1983, a permis notamment au cours de ces six années d'existence à la ville de Beauport de construire le centre communautaire des Chutes, de réaménager le carrefour Royal, Seigneuriale, du Couvent et d'effectuer plusieurs travaux de voirie et d'aqueduc dans le secteur Montmorency. La municipalité a obtenu plus de

\$3,000,500 de la part des paliers de gouvernements supérieurs.

En ce qui a trait au volet restauration, les propriétaires de bâtiment résidentiel ont bénéficié de subventions totalisant \$1,320,000. Grâce à cette composante du programme d'amélioration de quartier, 438 logements ont été restaurés 47 logements ont été restaurés et des engagements financiers de la part des propriétaires et des gouvernements supérieurs totalisant \$743,720. Les subventions provinciales et fédérales, lors de cette application expérimentale, s'élevaient à \$450,880 et à \$116,600 respectivement.

Grâce au succès obtenu lors de l'application expérimentale du programme, Loginove a été étendu à des secteurs désignés dans la ville; soit dans les secteurs Beauport, Giffard et Montmorency. Depuis la mise en place du programme en 1982, 216 logements ont été restaurés grâce à des contributions des gouvernements provincial et fédéral, s'élevant à \$2,114,574.

En ce qui a trait au programme de promotion de la construction résidentielle, la ville remettait une subvention de \$2,000 pour la construction d'une maison dont la mise en chantier avait lieu avant le 31 décembre 1982. Les résultats ont été très positifs puisque 164 permis de construction ont été émis; la contribution de la ville s'élevait donc à \$328,000.

La ville de Beauport est très fière de ces performances et souhaite que celles-ci se maintiennent au cours des années à venir.

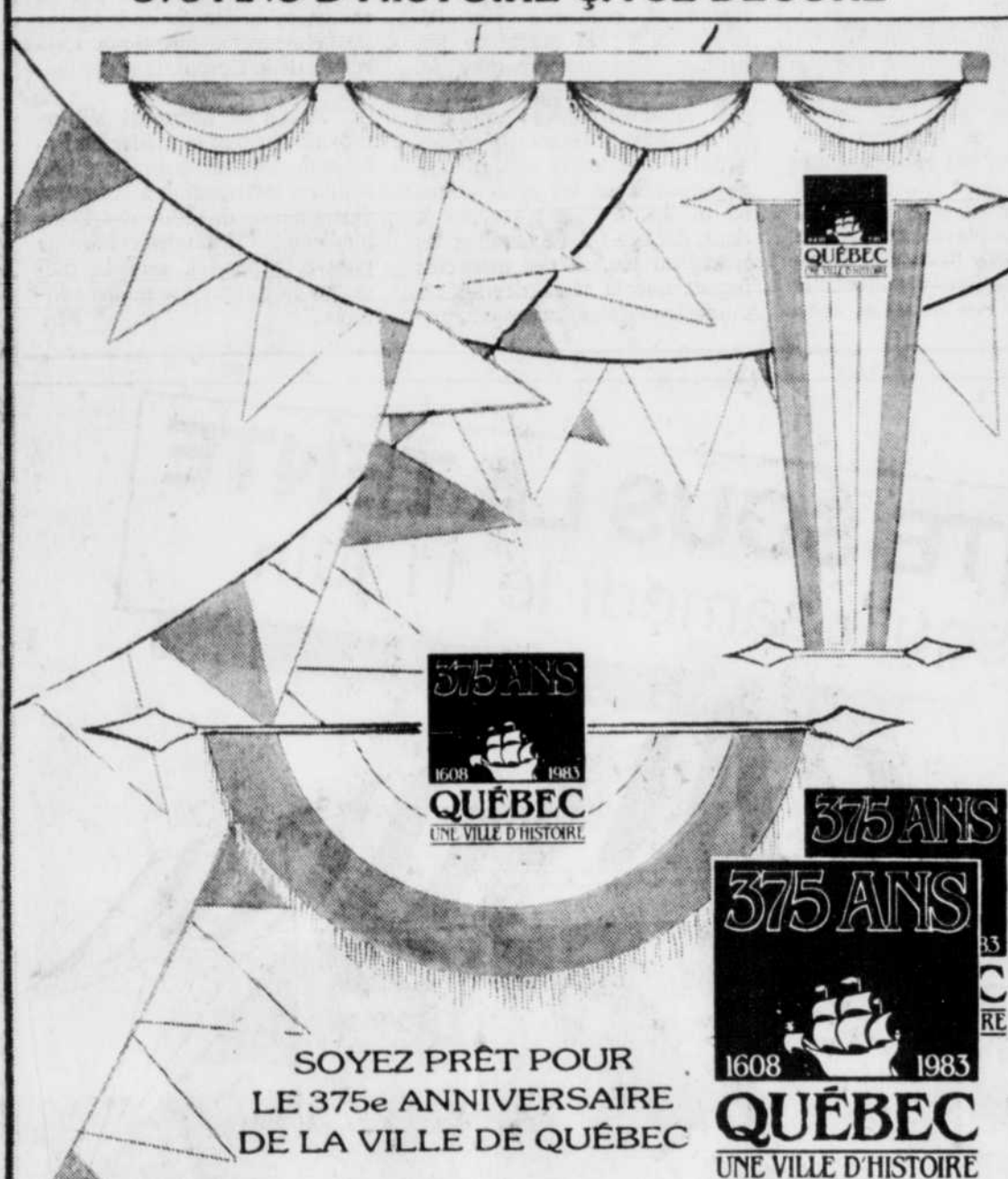


Carrière distinctive

C'est effectivement vers quoi ont décidé de s'orienter plus d'une trentaine de jeunes de Québec et de la région en prêtant serment d'allégeance au traditionnel manège militaire comme élèves-officiers. Le colonel J.-Armand Roy, commandant adjoint de la base de Valcartier, remet le certificat au postulant Denis Boulet de l'université Laval. Par cet enrôlement officiel dans les Forces armées canadiennes, les candidats, dont cinq filles, poursuivront leurs études dans un collège militaire ou une université civile.

Le Soleil, Yvon Monroie

375 ANS D'HISTOIRE ÇA SE DÉCORE



SOYEZ PRÊT POUR
LE 375^e ANNIVERSAIRE
DE LA VILLE DE QUÉBEC

NOUS FAISONS LA VENTE, LA LOCATION,
L'INSTALLATION

DES DÉCORATIONS
SERVICE COMPLET ET SATISFACTION
GARANTIE

JEUX DE LUMIÈRES DÉCORATIVES
AINSI QUE DÉCORS EXCLUSIFS.

DÉCORATION ENR.

1511, 3^e AVENUE Tél. 529-3877 - 523-2151

DIVISION QUINCAILLERIE

BERTRAND ENR.

par **Marcel COLLARD**

Loin d'être déçu ou amer à la suite d'une décision d'un enquêteur du ministère du Travail le décrivant comme un salarié, le président de l'Association des cadres de Charlesbourg est heureux de voir que son statut est maintenant clair.

L'ancien secrétaire-trésorier d'Orsainville, M. Armand Létourneau, qui eut maille à partir avec l'ancien maire de Charlesbourg, Henri Casault, a confié au SOLEIL, qu'il s'attendait à perdre son statut de cadre. Il dit que ses fonctions d'adjoint administratif consistaient plutôt à coordonner le contrat du service des ordures ménagères.

Il croit que la décision du commissaire Adrien Plourde, du ministère du Travail, était excellente, qu'elle va dans l'intérêt des individus, et qu'elle aura eu pour effet d'éviter que des hauts fonctionnaires soient assis entre deux chaises. Il a dit qu'il céderait de bon gré sa

place de président de l'association, avec la conviction d'avoir peut-être aidé à régler le problème des cadres.

De son côté, M. Réjean Robitaille, dont le poste de cadre a été confirmé, et qui est le porte-parole attitré de l'association, a indiqué que tous les cadres et

ceux que le commissaire a jugés comme des travailleurs salariés au sens de la loi, avaient été convoqués à une réunion, demain soir.

L'association perd plus de la moitié de ses membres puisque, sur les 23 cas de fonctionnaires qui ne sont

plus considérés comme cadres, 20 étaient membres. Il ne reste donc plus que 16 membres qui auront à décider si l'association doit ou non, survivre et donner suite ou non au projet de signature d'un protocole d'entente avec le conseil.

"L'association, a

précisé M. Robitaille, n'a pas à se réjouir ou à commenter la décision de M. Plourde. Nous savons que plusieurs cadres seraient classés comme des travailleurs salariés. Au moins, aujourd'hui, on sait sur quel pied danser", a conclu M. Robitaille.

Charlesbourg: Létourneau est heureux que son statut soit clair

Le Club d'initiation aux média de la rive sud veut amasser \$5,000

par **Gilles PEPIN**
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Club d'initiation aux média de la rive sud de Québec a lancé une campagne de financement populaire de \$5,000, la première du genre à être organisée par cet organisme, en deux ans d'activité.

L'organisme sans but lucratif s'est donné pour mission d'inciter la population à être plus critique à l'égard des média d'information. L'expérience serait unique au Canada, d'après M. André Guay, son président.

Des ateliers d'animation et de discussion touchent principalement la télévision et la radio. Le programme "Jeunes téléspectateurs actifs" s'est adressé à quelque 500 enfants, ces derniers six mois.

Le président André Guay a aussi révélé que 2,000 élèves de niveau secondaire ont eu l'occasion d'assister à des ateliers-conférences portant sur la musique rock et certains messages subliminaux, qui sont souvent propagés avec ce genre de musique.

Une telle conférence, intitulée: "La musique rock", sera donnée le 12 juin, à compter de 20h, en la salle l'Anglicane du centre d'art de Lévis.

Création de 230 emplois temporaires dans Louis-Hébert

Dans le cadre du programme de création d'emplois Eté-Canada 83, 56 projets seront réalisés dans la circonscription de Louis-Hébert.

Le budget total prévu pour la réalisation de ces projets est de \$539,005 et créera 230 emplois temporaires au cours de la saison estivale.

Chacun des projets permettra l'embauche de trois à dix personnes et leur coût de réalisation varie entre \$3,000 et \$25,000.



QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Fabien Roy
parlera
économie

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Charlesbourg

Logibourg, pour des gens non admissibles aux HLM

par
Marcel COLLARD

Pour les personnes âgées, dont les revenus sont à peine trop élevés pour être admissibles aux logements de l'Office d'habitation de Charlesbourg, une nouvelle corporation, Auberger Logibourg, tente de faire construire une quarantaine de logements dans la paroisse Saint-Charles-Borromée.

Selon les auteurs du projet, une consultation menée auprès de 200 ménages, majoritairement des propriétaires, d'une moyenne d'âge de 69 ans, dont le revenu moyen mensuel se situe entre \$1.000 et \$1.200, a démontré leurs besoins d'une plus grande sécurité contre le vol et les agressions, et leur crainte de la solitude.

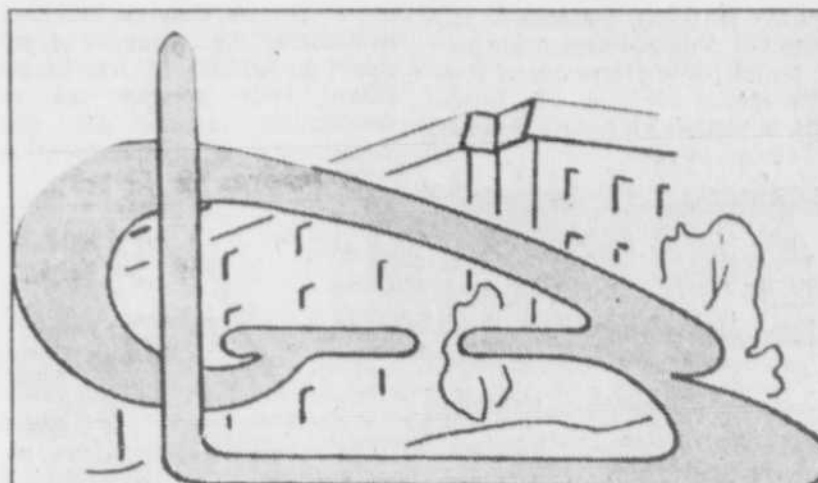
La corporation sans but lucratif dont fait partie un conseiller municipal, M. Jacques Caron, ainsi que Mmes Monique Jobidon-Beaudoin, Pauline Villeneuve-Cloutier, Lisette Dorion-Desrosiers et M. Rodrigue

Pichette, a obtenu l'appui de la caisse populaire pour assurer le financement. Cependant, on espère l'appui du député et ministre, Pierre Bussières, pour que la Société canadienne d'hypothèques et de logement accepte de subventionner une bonne partie des intérêts sur le capital, de façon à pouvoir louer au montant de \$350, ces logements dont le coût de construction pourrait se situer aux environs de \$500. En outre, on espère une aide financière additionnelle de \$81 par mois aux locataires les

plus défavorisés économiquement.

Cette "auberge", qu'on veut aux "dimensions humaines", de trois étages, pourrait offrir des services d'entretien, de salles communes pour les repas, les ateliers, le lavoir et pourrait être construite à proximité d'un centre commercial et des circuits d'autobus.

La corporation espère obtenir une réponse favorable de la SCHL au cours du mois de juillet, ouvrir le chantier au printemps de 1984 et accueillir les locataires à l'automne.



AUBERGE LOGIBOURG

Au cours d'un déjeuner-causerie à l'hôtel Paul-Bailargeon, 638 rue Saint-Vallier ouest à Québec, M. Fabien Roy traitera, dimanche à 9h30, le sujet: "L'économie est-elle en difficulté? Si oui, comment en sortir?". Pour réservation, composez 661-3614 ou 626-6323.

Arts plastiques

Trois étudiants animeront des ateliers d'arts plastiques à la Galerie du Trait-Carré à Charlesbourg, du 27 juin au 15 juillet, pour les enfants de 9 à 12 ans et, du 18 juillet au 5 août, pour les adolescents de 13 à 16 ans. Les ateliers se tiendront du lundi au vendredi, de 10h à 16h. Les inscriptions auront lieu les 13 et 14 juin, de 19h30 à 21h. Pour détails, composez 623-5342.

Bio-ordinateur

L'Institut de yoga Sivananda présentera à l'Institut canadien de Québec, 42 rue Saint-Stanislas, le métaphysicien Gérard Fortier qui traitera le sujet: "Le bio-ordinateur et moi" (connaissance de soi). Il y aura introduction à la formule vendredi, de 20h à 22h, et causeries et ateliers samedi, de 9h à 22h. Pour détails, composez 833-4430.

Camp d'été

Quelques places sont encore disponibles au camp d'été La Vigie, pour les périodes du 30 juillet au 10 août et du 13 au 21 août. Pour détails, composez 875-2727.

Collecte de sang

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec tiendra une collecte de sang dans ses locaux, vendredi, à la salle D-221, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. Pour détails, joindre Wayne Daigle à 627-2351.

Exposition

L'exposition d'archéologie "Sainte-Foy, 4.000 ans d'archives préhistoriques à dépouiller" est tenue à la bibliothèque municipale de Sainte-Foy. L'expo se tiendra jusqu'au 11 juin, de 14h à 17h et de 19h à 21h, aujourd'hui et demain, et de 14h à 17h, vendredi et samedi.

Horticulture

Six étudiants de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation tiendront un centre d'information en horticulture au local 2602 du 2450 rue Hochelaga, au cours de l'été. Pour renseignements, composez 656-3410.

L'asperge

Une séance de préparation de l'asperge sous toutes ses formes et de dégustation sera donnée par le chef Gilles Gagnon, demain et vendredi, de 18h à 20h, aux Halles de Sainte-Foy à l'angle de la route du Vallon et du chemin des Quatre-Bourgeois. Pour détails, joindre Daniel Tardif, à 651-1706.

Natation

La réunion générale annuelle du club de natation de Charlesbourg aura lieu ce soir, à 19h30, à l'Arpudrome, 750 place Sorbonne.

Pouço-thon

Un pouço-thon aura lieu au mois d'août pour obtenir des fonds à la recherche sur la rétinite pigmentaire. Pour renseignements, joindre Anne, à 656-1629.

Programme de voyages

Excursions Sans barrière, un organisme de promotion et de développement du tourisme, vient de publier sa nouvelle programmation de voyages pour l'été pour les personnes handicapées ou les personnes ayant besoin d'une assistance. Pour détails, composez 524-5689 ou 524-9445.

Télédistribution des ondes

Une séance d'information sur le projet de création d'un réseau communautaire de télédistribution des ondes aura lieu ce soir, à 19h30, au sous-sol de l'église de Notre-Dame-des-Laurentides, pour les citoyens des secteurs Notre-Dame-des-Laurentides et Bon-Pasteur, de Charlesbourg et de Lac-Saint-Charles.

Voleurs de "jobs"

L'Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ) présentera demain, à 19h30, à la Chaumière, 750 rue Sainte-Claire, le film: "Les voleurs de jobs" qui décrit la situation des travailleurs immigrants dans la société québécoise. L'entrée sera gratuite. Pour détails, composez 522-6322.

Gala d'art oratoire

Le club Optimiste Cartier-Brébeuf de Québec tiendra son gala d'art oratoire, ce soir à 19h30, à l'école secondaire Roc-Amadour, 1625 boulevard Benoît-XV, à Québec. L'entrée sera gratuite.

AUJOURD'HUI

Voyez
le cahier
publicitaire
de
WOOLCO

INSÉRÉ DANS
CETTE ÉDITION

AUBAINE AUBAINE ÉCONOMIE

SAIGON MOI
Thúc Phâm Á Châu
DEPANNEUR
ASIATIQUE

Aliments vietnamiens, chinois, japonais, laotiens, thaïlandais, cambodgiens, etc. Nous vendons des rouleaux "imperiaux" pour emporter. Livraison gratuite.

VENEZ VOIR "SAIGON MOI"
351, boul. Charest est
QUÉBEC
529-4780

20%
sur toute la marchandise
en magasin *

* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

L'extravagant magasin pour enfants



PLACE
STE-FOY

653-9363

Les galeries
de la capitale
627-3472

Chasse aux motos

Le conseil municipal de Charlesbourg a l'intention de répéter la chasse aux motos-brousse et aux tricycles motorisés qui incommode les citoyens, particulièrement dans les secteurs de Notre-Dame-des-Laurentides et Bourg-Royal.

Il y a quelque temps, pour être

sur un pied d'égalité, les policiers qui devaient souvent abandonner la poursuite contre de tels véhicules, ont loué le même genre de motos avec le résultat qu'ils ont remis 71 contraventions. Huit motos ont été retirées de la circulation et on a découvert qu'une moto avait été volée.



MOI J'JOUÉ À 4, J'PEUX GAGNER JUSQU'À 4500 FOIS MA MISE!



C'EST-TU MIEUX DANS L'ORDRE OU DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE?

ÇA, ÇA DÉPEND DE VOTRE HUMEUR!

LES RÉGIONS

Projet pilote dans l'Est du Québec

L'industrie du cinéma demande \$5 millions

par Pierre ASSELIN

RIVIERE-DU-LOUP — Le Regroupement des intervenants de l'industrie du cinéma de l'Est du Québec (RIICEQ) demande \$5 millions aux deux gouvernements pour le projet pilote grâce auquel il espère mettre sur pied, d'ici à trois ans, la première industrie régionale du cinéma au pays.

Cette importante somme n'est que la part qui devrait logiquement revenir à l'Est du Québec compte tenu des sommes investies par Québec et Ottawa dans l'industrie cinématographique, soutient le président du RIICEQ, M. Jean-Claude Filion. Pour appuyer ses revendications auprès des gouvernements, le regroupement ef-

fectuera une tournée auprès des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC), des Chambres de commerce et des corporations de développement économique de l'est de la province. Des rencontres sont également prévues avec les députés et les ministères concernés.

La majeure partie des \$5 millions, soit \$4,200,000, servirait à la création d'un programme d'aide pour permettre la production de six courts métrages et cinq longs métrages en Super 16 mm au cours des trois années que durerait le programme ainsi qu'à la production de films d'animation et de films vidéos.

Un tel budget, estiment les auteurs du projet, leur donnera de la crédibilité auprès des maisons de production qui pourraient s'associer à certains projets, notamment les compagnies de télévision payante, qui ouvrent un marché important et dont le RIICEQ entend profiter. Le reste des \$5 millions ira en aide à l'entreprise, en équipement et en administration.

Denis Lévesque, administrateur au RIICEQ et l'un des auteurs du projet a expliqué que le document allait en fait servir à négocier, laissant ainsi entendre qu'il pourrait être modifié. Il a par ailleurs précisé que la participation demandée aux deux gouvernements était égale, \$2,500,000 chacun, et que les principaux bailleurs de fonds seraient au provincial l'Institut québécois du

cinéma et au fédéral le ministère des Communications.

Surpris?

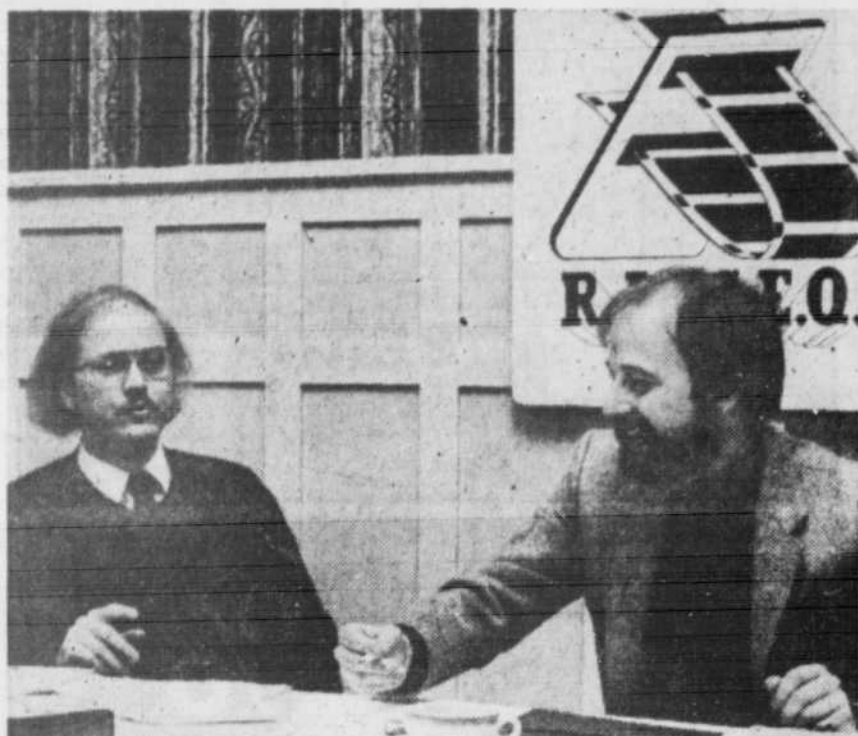
Selon lui, les ministères ne seront pas surpris de l'ampleur du budget demandé, ils ont déjà été avisés au cours de discussions antérieures que le projet approcherait les \$5 millions. "C'est nous qui sommes surpris d'avoir à présenter un

projet pilote pour obtenir de l'argent pour le cinéma en région", déclarait-il.

L'industrie culturelle est un excellent stimulant pour développer le dynamisme d'une région et la faire connaître, ajoutait M. Lévesque. Il a cité en exemple la série "Le temps d'une paix", qui a contribué à la promotion de la région de Char-

levoix et il a même évoqué la ville de New York qui s'est relancée grâce à l'industrie culturelle, comparaison pour le moins audacieuse.

Les promoteurs savent qu'ils ont un important travail de lobbying devant eux mais ils espèrent néanmoins pouvoir mettre leur projet en branle d'ici l'automne.



Denis Lévesque et Jean-Claude Filion, respectivement administrateur et président du Regroupement des intervenants de l'industrie du cinéma de l'Est du Québec, ont présenté hier à la presse leur projet pilote d'implantation d'une industrie régionale du cinéma dans l'Est.

Le conflit de travail reste entier à Lévis

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le conflit de travail concernant la ville de Lévis et ses 34 cols blancs demeure entier. Les deux parties viennent de manquer une occasion de règlement après quatre mois et demi de lock-out.

L'assemblée syndicale a rejeté, par un vote majoritaire, hier, le contenu d'un consensus sur lequel les négociateurs patronaux et syndicaux s'étaient entendus, jeudi dernier, lors d'une rencontre tenue devant le conciliateur.

La partie syndicale a annoncé, dès hier soir, qu'elle donnera une conférence d'information demain matin. Rien de plus n'a été dit aux journalistes, qui n'ont pas eu accès à la réunion des syndiqués; aucun commentaire ni aucune explication.

Et la partie patronale est devenue aussi muette que le syndicat. Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, a simplement déclaré qu'il ne fera pas de commentaires tant qu'il ne connaîtra pas l'explication que donnera le syndicat.

Aucune autre séance de négociation n'est prévue, pour l'instant. L'arrêt de travail risque de durer encore longtemps, les deux parties étant toujours très opposées en ce qui concerne particulièrement la clause relative à la sécurité d'emploi. Les salaires, les congés et la classification ne sont pas réglés non plus.

Le contrat de travail des cols

blancs de la ville de Lévis est expiré depuis le 30 avril de l'année dernière. Le lock-out a été décrété le 24 janvier dernier, la partie patronale ayant dénoncé un manque de rendement au travail.

Majoritairement, les syndiqués impliqués dans ce conflit étaient employés au service des loisirs socio-culturels.

La saison des terrains de jeux approche; mais le maire Chagnon a dit, dernièrement, que cette activité ne sera pas compromise, parce que certains employés qui travaillent aux loisirs extérieurs font partie d'un autre syndicat et que les autres ne sont pas syndiqués.

Frégates: nouveaux appuis à la Davie

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Les dirigeants du Conseil économique de Lévis-Lauzon se réjouissent, hier, de l'appui qu'ils qu'ils venaient d'avoir du Comité d'orientation du sommet économique de Québec en ce qui concerne les démarches entreprises auprès des autorités fédérales pour que le projet des frégates soit réalisé au Québec.

En effet, les 29 représentants des organismes qui composent le Comité d'orientation du sommet économique de la grande région de la capitale ont ajouté un solide appui dans l'intervention amorcée auprès du ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne.

Ce comité, à l'instar du Conseil économique de Lévis-Lauzon, reconnaît que l'occasion est tout à fait appropriée pour consolider la technologie maritime au Québec et qu'il faut donc octroyer le contrat de construction des six frégates à la compagnie Scan Marine, de Longueuil, une entreprise à laquelle sont associés les Chantiers Davie de Lauzon.

Le conseil économique a fait valoir les retombées très considérables que comportera l'adjudication de ce contrat évalué à \$2,6 milliards, en dollars de 1981.

La décision que le gouvernement fédéral doit prendre en est une de choix de prototype et pas nécessairement de prix, a-t-on insisté dans la lettre adressée au ministre Gilles Lamontagne. "Le consortium Scan Marine réunit les experts et les sommités les plus compétentes du monde."

Selon le Conseil économique de

Lévis-Lauzon, la construction de ces frégates serait une occasion exceptionnelle pour le Québec, les chantiers Davie et de nombreuses autres entreprises industrielles de notre province de prouver leur supériorité dans le domaine de la construction de bateaux.

L'exécution du contrat des frégates représente du travail pour 30,000 années / homme, ce qui inclut 7,500 pour le chantier maritime.

Le concurrent de Scan Marine est St.JohnSperry, une compagnie qui s'est associée au chantier maritime de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Autre appui

L'association des militants néo-démocrates de la circonscription de Lévis, dans un communiqué transmis à la presse, a réitéré son appui aux chantiers Davie en ce qui concerne le projet des frégates. Le NPD-Lévis s'est dit prêt à participer à tout regroupement pouvant exercer des pressions sur le gouvernement fédéral.

Le porte-parole, Daniel Vachon, a ajouté qu'il est déplorables que le Canada n'ait pas encore de politique à long terme à l'intention des chantiers maritimes. Selon M. Vachon, le gouvernement du Parti libéral préfère profiter de la situation pour se faire du capital politique.

Le NPD-Lévis dit espérer que le groupe de pression qui sera constitué pour appuyer Davie continuera son travail par la suite, afin de se préoccuper d'une stabilité d'emploi et, par conséquent, de la création d'une marine marchande canadienne.

prolongez votre plaisir toute l'année

DESSERTS

- Lattes de polypropylène (ensemble de 1200)
- Dessus de table en fibre de verre
- Structures recouvertes de nylon

CHAISE PLIANTE

- TEXTILENE
- Pour verre et cendrier

CHAISE LONGUE

- TEXTILENE

COLLECTION TERRASSE

- ENSEMBLE INCLUANT
- 4 chaises de style
- 1 table (120" x 60")
- 1 parasol

PARASOL

- 7'1/2"
- 100% nylon
- 1 bras réglable, 1 bras fixe et 1 bras réglable

BASE DE PARASOL

- "UNIVERSELLE"
- Pour rayons de 1", 1 1/4", 1 1/2", 2 1/4", et 3"

CHAISE LONGUE

- LANIERES DE P.V.C.
- Jaune et blanc

COLLECTION RELAX

- ENSEMBLE INCLUANT
- 4 chaises
- 1 table (120" x 60")
- 1 parasol

TABLES EN FIBRE DE VERRE

- BASE TROMBONNE
- BASE EN METAL



EN TOUT CAS, À 50¢
Y'A DE QUOI S'AMUSER
AVEC CE JEU LÀ.

C'EST PAS
LES OPTIONS
QUI MANQUENT !



4 CHIFFRES...
3 CHIFFRES, ORDRE
OU N'IMPORTE QUEL
ORDRE PIS...

...GAGNER
JUSQU'À
4500 FOIS
SA MISE !

Jeanine Chéron perpétue Charron

Claude Charron n'est plus député de la circonscription électorale de Saint-Jacques depuis plusieurs mois. Mais Claude

namisme, son amour des gens et son ouverture à chacun ont conquis notre confiance, notre amitié. C'est sur ces bases que je



Réjean LACOMBE dans SAINT-JACQUES

Charron est plus présent que jamais dans la pensée de la majorité des électeurs de Saint-Jacques qu'il a défendus avec acharnement à l'Assemblée nationale depuis 1970.

Si ses adversaires politiques évitent de prononcer en mal le nom de Claude Charron de peur d'encourir la colère de ceux qui ont témoigné à "l'enfant terrible" de la politique québécoise une inébranlable confiance depuis plus de 12 ans, par contre ses amis péquistes invoquent son nom comme une source d'espoir à l'aube de l'élection du 20 juin.

Mme Jeanine Chéron, la candidate péquiste dans Saint-Jacques, est en quelque sorte la prolongation de Claude Charron. Elle qui a vécu dans Saint-Jacques au cours des 50 dernières années, a été en quelque sorte le bras droit de Claude Charron pendant cinq ans à titre de secrétaire de circonscription.

"Chose certaine, dirait-elle, j'ai été à la bonne école. Travailler avec celui qui a été le meilleur député que nous ayons jamais eu, sera pour moi plus qu'un extraordinaire souvenir. Son dy-

peux continuer le travail que Claude a fait pendant 12 ans."

C'est en quelque sorte l'héritage politique qu'a laissé Claude Charron qui devient aujourd'hui la figure de proue de la campagne électorale du Parti québécois.

Une dure lutte?

Jeanine Chéron qui maintenant hérite du passage de Claude Charron dans Saint-Jacques, n'a guère eu la vie facile pour se faire élire à titre de porte-parole du PQ. Elle devait affronter la "candidate du premier ministre René Lé-



Jeanine Chéron, la candidate du Parti québécois dans la circonscription de Saint-Jacques aux élections partielles du 20 juin, entend continuer le travail entrepris par son prédécesseur, Claude Charron.

vesque", Mme Francine Lahaye.

La lutte, en apparence, devait s'annoncer pour le moins difficile. Mais, c'était mal connaître les militants péquistes de Saint-Jacques. Et, c'est finalement avec une extrême facilité que

Mme Chéron remporta la victoire. Dans l'esprit de plusieurs militants du PQ, Mme Chéron était avant tout la suite logique de leur ancien député. Ils se reconnaissent en elle. C'est elle aussi qui en l'absence du ministre devait résoudre

les problèmes des citoyens de cette circonscription. Les électeurs de Saint-Jacques, elle les connaît pour la plupart. Un peu comme un vieux médecin habitué à ses patients.

Mais, cette victoire de Mme Chéron n'a

pas été sans provoquer quelque remue-ménage au sein des troupes péquistes. Quelques membres du bureau de direction du PQ Saint-Jacques qui avaient ouvertement appuyé la candidature de Mme Lahaye ont tout simplement claqué la porte à la suite de la victoire de Mme Chéron.

Toutefois, ces quelques démissions ne seraient pas de nature à causer trop de tort à Mme Chéron. Parce qu'en dépit de la cuisante défaite qu'il a enregistrée lors du congrès à l'investiture, le premier ministre René Lévesque s'est rapidement rallié à la candidature de Mme Chéron. Depuis le début de la campagne électorale, M. Lévesque s'est rendu à deux reprises dans Saint-Jacques dans le but de prêter main-for-

te à Mme Chéron. Il est même prévu que le chef du gouvernement participe mardi à une autre assemblée politique. C'est beaucoup dire quand on sait que Lévesque ne s'est pas encore rendu dans Charlesbourg et dans Saguenay pour donner un coup de main au candidat péquiste.

Ce qui plus est, le premier ministre Lévesque a même repris à son compte, lundi soir, les grands thèmes de la campagne électorale de Mme Chéron.

Pas de promesses

Dans cette lutte électorale, Mme Chéron se défend bien de formuler quelque promesse électorale que ce soit. Il n'en est pas question. Les péquistes se souviennent du résultat pour le moins désastreux de la promesse électorale qu'ils

formulaient en avril 1982 concernant le bon d'emploi pour les étudiants, promesse qui finalement s'était retournée contre eux dans Louis-Hébert.

Toutefois, Mme Chéron axe sa campagne électorale sur quatre thèmes: les personnes âgées, les jeunes, l'emploi et l'habitation.

"Il faut, dit-elle, pouvoir traduire dans le concret ce que les différentes mesures adoptées par notre gouvernement apporteront aux gens d'ici."

En somme, Mme Chéron entend favoriser l'utilisation maximale de toutes les ressources et de tous les programmes existants. "C'est, ajoute-t-elle, utiliser le plus efficacement possible tous les programmes d'emplois qu'ils soient permanents, tem-

poraires ou à temps partiel. Avec le contexte économique difficile que nous traversons, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger quelque avenue que ce soit pour s'aider les uns les autres."

Les péquistes sont donc confiants de donner au Parti québécois une sixième victoire électorale dans Saint-Jacques. Lorsqu'il est question de sondage, Mme Chéron admet que le PQ en a effectué quelques-uns et qu'un autre sera tenu la semaine prochaine. Quant à connaître les résultats de ces sondages, elle se contente, le sourire en coin, de préciser qu'ils sont encourageants.

"C'est, dit-elle avec ironie, Claude Charron qui l'a écrit: "Bien sûr, que l'on doit gagner. Puisque ça ne nous donnerait rien de perdre".

La Carte Verte du Club Entrain

L'É.T.

une saison EXTRA...

Votre Carte Verte vous donne droit:

- ☒ de pratiquer jusqu'au 30 août toutes les activités énumérées ci-dessus.
- ☒ d'avoir accès gratuitement aux terrains de tennis et de badminton du club Avantage, moyennant le taux horaire en vigueur l'été.
- ☒ de déduire le coût de votre abonnement estival sur les frais d'initiation, si vous joignez le Club sur une base annuelle avant le 30 août prochain.
- ☒ Étudiant \$69. Individus \$89. Couple \$129.

(Nombre de place limité, offre valide jusqu'au 20 juin)

5\$/semaine sans coût EXTRA...

Entrain

Le paradis de l'activité physique
Place Belle-Cour
2600, boul. Laurier, Ste-Foy, Qué. 658-7771

COTE QUALITE...
COTE VARIETE...
COTE SANTE...

OUVERT TOUS LES DIMANCHES A NOS 3 MAGASINS

AU POTAGER COTE

c'est l'été toute l'année!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

ASPERGES du Québec 3 06 kg / 1 39 lb		
PÊCHES de Californie 1 52 kg / 69¢ lb	CHOUX-FLEURS Grosueur: 12, des Etats-Unis 1 59 ch. / 69¢ lb	PIMENTS VERTS des Etats-Unis 1 52 kg / 69¢ lb

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 8 au 14 juin inclusivement

HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Vallon 659-6666	ANCIENNE-LORETTE 4216, boul. Hamel ouest 871-1717	NEUVILLE 356, route 138 876-2066
--	--	---

SCS SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA

M. DONALD YEOMANS
Commissaire, service correctionnel du Canada, sera notre paneliste invité le 6 juillet, lors de notre

CONGRES NATIONAL RIA qui se tiendra au **QUEBEC HILTON CENTRE DES CONGRES DE QUEBEC** les 6, 7, 8 juillet 1983. Le sujet de la conférence sera: **"L'Innovation en 1983"**

Les membres et les non-membres sont invités à s'informer à M. Roger Bédard, au numéro **661-7430**

POUR 50¢ LA QUOTIDIENNE SE JOUE MAINTENANT A

3 ou 4 CHIFFRES,

dans l'ordre ou n'importe quel ordre.

La Quotidienne

FAITES VOTRE CHOIX!

NOUVEAU JEU

FIN

J'VAS DIRE COMME ON DIT: LA QUOTIDIENNE C'EST UN PLAISIR...

Y'M'SEMBLE QUE JE L'AI DÉJÀ VUE À LA TÉLÉ ELLE...

QUOTIDIEN



Deux grands voiliers de plus pour l'an prochain



**CAP
SUR
QUÉBEC
1984**
par Guy DUBÉ

La Corporation Québec 1534-1984, organisme qui prépare le retour des grands voiliers dans le fleuve Saint-Laurent pour l'été 1984, a confirmé officiellement, hier, la présence de deux autres "cathédrales de la mer" pour les festivités marquant le 450^e anniversaire de l'arrivée du Malouin Jacques Cartier au Canada.

Le président de la corporation, Me Richard Drouin, a en effet indiqué que deux grands voiliers nationaux, le Gorch Fock II, de l'Allemagne de l'Ouest, et le Simon Bolivar, du Venezuela, contribueront par leur prestige au succès du grand rassemblement de Québec qui se tiendra du 25 au 30 juin 1984.

LE SOLEIL avait déjà annoncé la venue du Gorch Fock II, dans ses éditions du 4 mai. Les deux annonces d'hier portent à cinq le nombre de grands voiliers inscrits officiellement à cette rencontre internationale, où le thème de la fête sera, bien sûr, la mer. Les voiliers déjà annoncés officiellement sont l'Eagle américain, le Gazela Primeiro (E.-U.) et le célèbre Bluenose II, du Canada.

D'autres grands voiliers s'ajouteront vraisemblablement à la liste qualifiée de partielle par la corporation. Ces grands voiliers pourraient bien être le Gloria (Colombie), le Juan Sebastian de Elcano (Espagne), le Sagres II (Portugal) et le Danmark (Danemark).

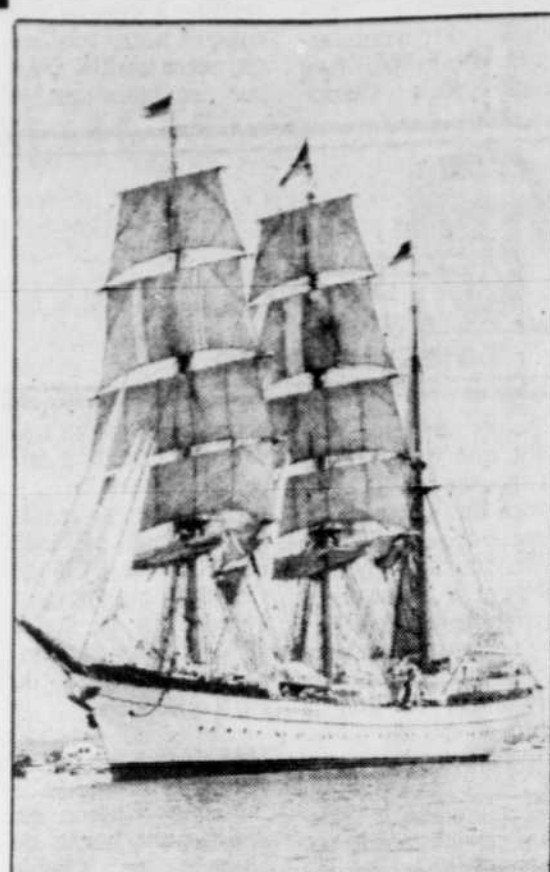
D'autres voiliers, aux allures moins imposantes, ont en outre déjà fait part de leur intention de venir à Québec l'an prochain. Il s'agit du Pride of Baltimore (USA), du Peter Von Danzig (Allemagne de l'Ouest), de l'Elinor (Danemark), du Rara-Avis et du Bel-Esprit II (France), du Bowdoin et du Sherman Zwickler (USA), du Belle-Blonde II, de l'Empire Sandy, de l'Oriole, de la Marie-Clarisse, du Playfair, du Mayfair et du Pathfinder (Canada), dont il a déjà été question dans LE SOLEIL.

Le Simon Bolivar annoncé hier est un trois-mâts barque d'une longueur de 268 pieds, pouvant recevoir 200 personnes à son bord. Le Gorch Fock II est également un trois-mâts barque, long de 295 pieds, et pouvant loger quelque 260 personnes.

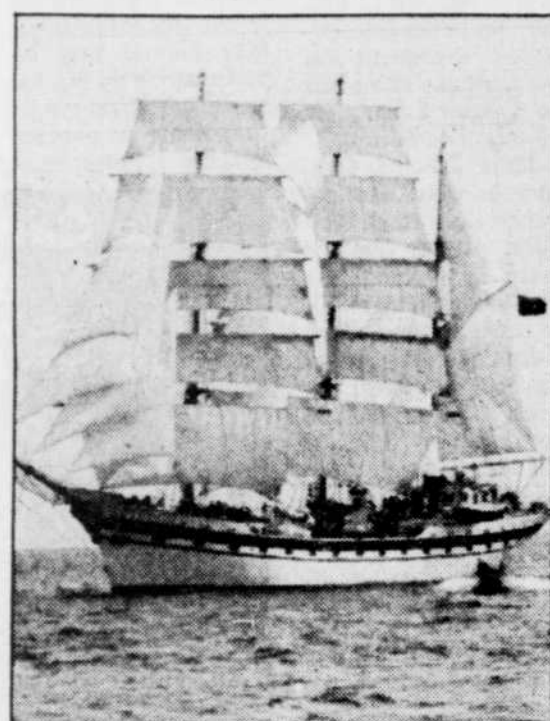
Voilier malouin

Par ailleurs, une goélette de 106 pieds de longueur, qui sera fort probablement baptisée temporairement "Jacques-Cartier", représentera la ville de Saint-Malo lors du rassemblement de 1984 à Québec.

C'est ce que précise un communiqué émanant de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Les personnes qui sont intéressées à embarquer à bord de ce voilier et participer à son voyage sont invitées à écrire, pour recevoir le programme détaillé et le tarif, à : Association des amis du grand voilier marin, 2, rue Porcon, 35400 Saint-Malo, France.



Le Gorch Fock II, de l'Allemagne de l'Ouest.



Le Simon Bolivar, du Venezuela.

L'heure est venue d'en profiter!
Jusqu'à 20% de rabais
sur nos montres célèbres
d'ici à la Fête des pères



A. Maintenant 64,90 \$
Montre-chronographe analogique à diodes
Carillon horaire. Dateur automatique. Sonnerie d'avertissement. Éclairage.
Chronographe 1/100 s.
170-951... Prix hab. 69,90 \$

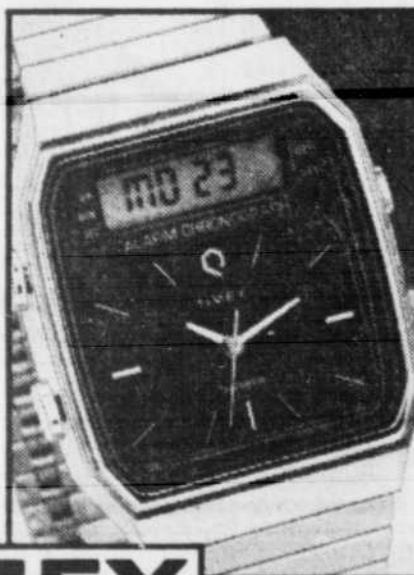
B. Maintenant 34,90 \$
Montre-dateur analogique à quartz
Trotteuse. Boîtier plaqué or. Bracelet en léopard véritable.
171-975... Prix hab. 39,90 \$



Maintenant 34,97 \$
Montre jeu vidéo Pac-Man originale
2 jeux avec manche à balai. Effets sonores. Affichage 10 chiffres.
Sonnerie cycle 24 h.
172-619... Prix hab. 37,97 \$



Maintenant 33,12 \$
Montre-chronographe mince à diodes
Chronographe 1/10 s. et sonnerie cycle 24 h.
Boîtier en chrome et bracelet incorporé.
171-744
Prix hab. 38,97 \$



Maintenant 57,77 \$
Montre-chronographe quartz analogique à diodes
Chronographe 1/100 s.
Dateur automatique.
Carillon horaire.
172-494
Prix hab. 67,97 \$

TIMEX



Maintenant 34,97 \$
Montre-chronographe/dateur 10 fonctions
Affichage 12 chiffres y compris mois/jour/date.
Mélodie.
172-460
Prix hab. 39,97 \$



Maintenant 23,97 \$
Marlin étanche
Résiste à l'eau jusqu'à une profondeur de 25 mètres. Cadran noir et bracelet élégants.
171-363
Prix hab. 29,97 \$

Une grande différence à petits prix. Prix réduits en vigueur jusqu'au 18 juin 1983.

**Boutiques
Bijouteries
chez**
Distribution aux Consommateurs

Les Galeries Charlesbourg 4250, 1^{ère} Avenue • Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy • 1870, rue d'Estimauville & Ste. Anne • 345, rue Soumande (en face de la Place Fleur-de-Lys) • Place des Quatre-Bourgeois 999, av. de Bourgogne • Carrefour Charlesbourg 8500, boul. Henri Bourassa • Les Galeries de la Capitale • Levis: 82, route Kennedy (Place Kennedy) • Chicoutimi: Place du Royaume 1401, boul. Talbot • Jonquière: Les Galeries Jonquière, 700, rang St-François • Sept-Îles: Place des Cormiers 649, rue Laure ouest

NOS BOUTIQUES-BIJOUTERIES offrent une agréable ambiance dans laquelle sélectionner de superbes parures étalées.

Le trimaran Radio-Canada fait voile vers Saint-Malo

MONTREAL (PC) — Le trimaran Radio-Canada et son équipage, qui sont déjà inscrits parmi les 50 concurrents qui prendront le départ de la Transat TAG Québec-Saint-Malo, le 19 août 1984, ont quitté Falmouth, dans le Maine, en fin de semaine, et ils font voile vers Saint-Malo, en Bretagne.

Cette première traversée de l'Atlantique, qui

sera suivie d'une deuxième en juillet, constitue la deuxième phase d'un programme d'entraînement en vue de la transat de 1984, deuxième compétition au prochain calendrier de quatre ans de l'AFIPOCO (Association fédérale internationale des promoteurs et organisateurs de courses océaniques).

L'équipage du Radio-Canada est composé du skipper Pierre Sibéril, 40 ans, un directeur de district à Bell Canada, de l'animateur vedette Joël Le Bigot et de Yvon Courteau, technicien de la télévision à Radio-Canada Montréal.

Le Bigot et Sibéril ont déjà traversé l'Atlantique, en 1981, à bord d'un brakkar de 9 mètres, La Jeanne, propriété de Sibéril. Ils ont alors fait connaissance avec des dépressions atmosphériques majeures de même qu'avec des vents de force 10 à l'échelle de Beaufort, et qu'on qualifie de tempête. Ils soufflent à une vitesse de 48 à 55 noeuds et provoquent des vagues de 9 à 12,5 mètres. Quant à Courteau, âgé de 43 ans, il a déjà convoyé des voiliers entre les États-Unis et les Antilles, et il a participé à une épreuve de plus de 850 milles (St-Maarten Trade Winds) en équipage, à bord d'un catamaran.

ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION



UN COURS FAIT SUR MESURE

COURS INTENSIFS OU ACCELERES OU STANDARDS POUR TOUTS NIVEAUX
FREQUENCE: 2 ou 4 séances par semaine.
HORAIRE: matin, après-midi ou soir.
DUREE: 5 ou 10 semaines (40 heures)

Prix rég.: 395\$
PRIX REDUIT: 295\$ (livres inclus)
Egalement, cours offerts sur cassettes en anglais seulement.
A partir de 75\$

(418) 681-6375

LPS® (Langues Productions Services Ltée)
Permis du ministère de l'Éducation no 106902
(culture personnelle)

POTEAUX et CORDES À LINGE

Installation et vente
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3^e Avenue
529-3873 - 523-2151

QUÉBEC 83 ÉLECTIONS PARTIELLES

20 JUIN Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques

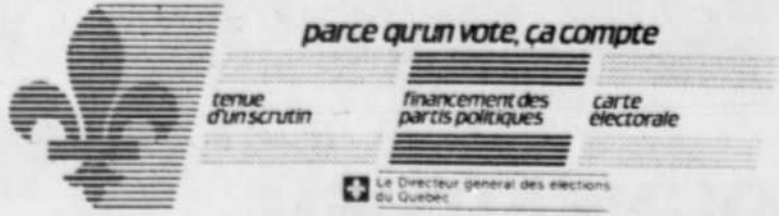
avis d'autorisation de candidats indépendants
Conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le Directeur général des élections du Québec donne avis qu'il autorise le candidat indépendant suivant dans la circonscription électorale de Charlesbourg.

Circonscription électorale de Charlesbourg

Jacques Daigle Le représentant officiel de Jacques Daigle est Pierre-André Paulin, 2650, rue Vitre, Québec, QC, G1J 4B1.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

parce qu'un vote, ça compte



Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-P. Côté, C.R.

Les vents faibles ont ralenti le TAG Québec

Les vents faibles ont considérablement ralenti l'élan du Transat TAG Québec, hier, mais le voilier

une carpe, hier et il n'a communiqué aucune nouvelle, ni son équipier Loïc Peyron.

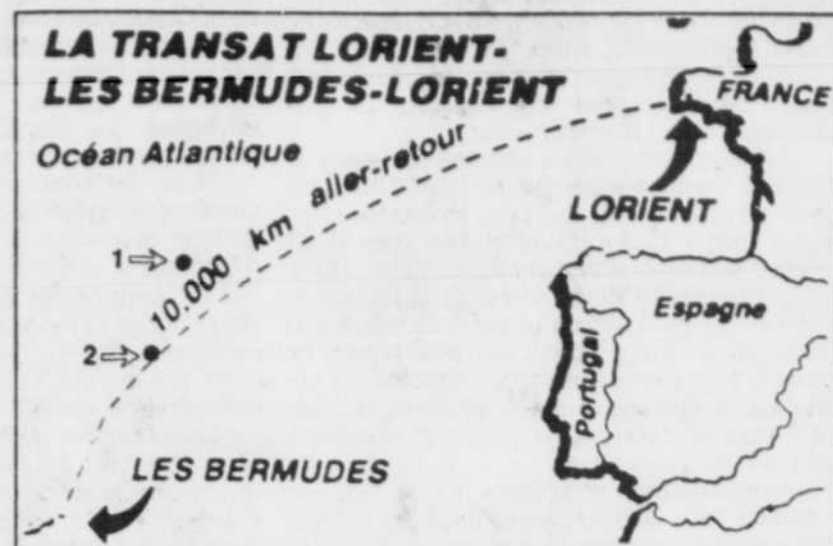
mondial doté d'une bourse de \$100,000. En plus des différents prix attachés à la présente transat.

le William-Saurin et le Transat-Tag Québec, était de 154 milles avant-hier; hier, cette différence est grimpée à 224 milles.



de Mike Birch a néanmoins réussi à maintenir sa cinquième position dans le peloton de tête.

Pourtant, le Canadien Mike Birch a tout à gagner dans la transat Lorient-les Bermudes-Lorient: s'il se classe 1er, 2e ou 3e, il remportera automatiquement le championnat



Le point numéro 1 indique la position approximative du premier au classement d'hier, le William-Saurin. Le point numéro 2 donne la position du catamaran québécois, le Transat TAG Québec. Se dans le classement d'hier. A noter que le classement de tête suit maintenant la route du retour vers Lorient.



Quelle surprise réserve Mike Birch aux autres compétiteurs de la transat? Seul le vent le sait...

Classement d'hier

Voici le classement d'hier des 30 voiliers encore en course sur les 54 qui avaient pris le départ, à Lorient, le 22 mai. Une quinzaine seulement avaient contourné la bouée des Bermudes, hier.

Nom du voilier	Type	Lat.N	Long.O	Mil. Lorient	Diff.
1- William-Saurin (3)	TRIM	41.08	52.18	2133	---
2- Charente-Maritime (16)	CATA	40.05	51.48	2147	1488
3- Jet Services II (77)	CATA	40.02	52.44	2180	47
4- Brittany Ferries (345)	TRIM	40.06	53.13	2204	71
5- Transat Tag Québec (84)	CATA	37.48	55.36	2357	224
6- Fleury-Michon (2)	TRIM	37.37	56.36	2403	270
7- Biotherm II (44)	TRIM	36.53	56.50	2415	282
8- Charles-Heidsieck V (999)	TRIM	34.58	58.59	2584	451
9- Meccarillas (111)	TRIM	36.15	60.09	2594	461
10- Jaz Quartz (19)	CATA	34.51	62.21	2722	589
11- Leobv-Rasuel (34)	TRIM	33.57	62.10	2751	618
12- Lorient (56)	TRIM	32.26	64.37	2907	774
13- Le Quotidien de Paris (4)	CATA	32.52	64.19	2936	803
14- Festival Interceltique de Lorient (177)	TRIM	33.14	63.26	2985	852
15- Télégramme de Brest (101)	TRIM	33.25	62.57	3009	876
16- Kriker VIII (28)	MONO	33.38	63.08	3010	877
17- Charles-Heidsieck III (15)	MONO	34.02	60.32	3123	990
18- Setrim Grès d'Artois (12)	TRIM	35.11	59.37	3197	1064
19- Ormuro Jardin (25)	TRIM	33.57	56.31	3320	1187
20- Quart Kriker Brut de Brut (115)	TRIM	35.49	55.21	3401	1268
21- Chamonix Grands-Montets (128)	MONO	35.51	51.04	3599	1466
22- Stalaven (8)	TRIM	36.23	51.20	3600	1467
23- Tasker (1)	MONO	37.00	51.17	3612	1479
24- Tyfoon VI (711)	MONO	38.20	49.23	3725	1592
25- Découvert (70)	TRIM	37.11	47.30	3791	1658
26- Drakkar Noir (110)	TRIM	37.59	46.56	3828	1695
27- Orenda (5)	MONO	37.23	43.54	3968	1835
28- Nouvel Homme Magazine (42)	TRIM	36.07	40.24	4114	1981
29- I Love le Bank (117)	MONO	38.04	40.10	4138	2005
30- Eric de Lavandeyra-CGA (10)	TRIM	38.41	33.15	4471	2338

Perdez jusqu'à 25 lbs cet été et OBTENEZ 25 % d'escompte sur le programme

contre poids..

Entrain

Vous obtiendrez: • vigueur • bonne humeur • esthétique • santé et serez plein d'Entrain

Choisissez votre option

A- Contre-poids alimentaire seulement

B- Contre-poids + Exercices alimentaire à domicile

C- Contre-poids + Exercices alimentaire Entrain

avec les nouveaux «Lifecycle»



C'est votre santé!

Centre Médico Sportif

Entrain

Place Belle-Cour

658-7888

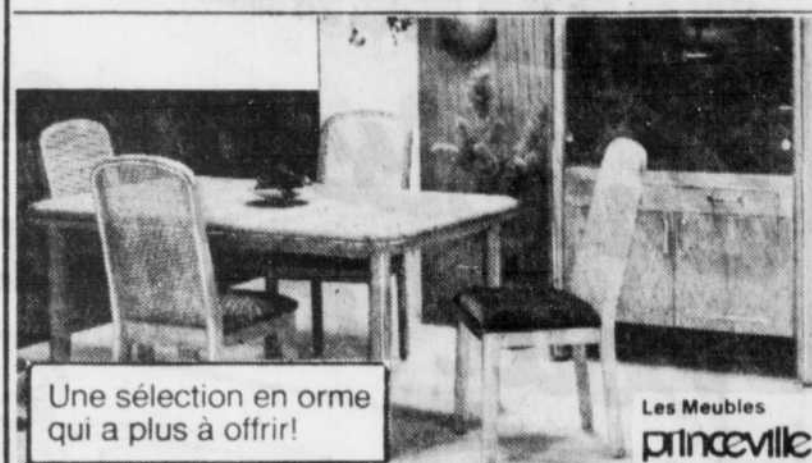
355, Marie-de-l'Incarnation Québec. 681-6054 MISE DE CÔTÉ ACCEPTÉE PARC DE STATIONNEMENT À CÔTÉ DU MAGASIN

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.

UN CONFORT MODERNE



Ensemble modulaire, boiseries en chêne naturel, choix de tissus.



Une sélection en orme qui a plus à offrir!

Les Meubles princeville Furniture Inc.

SOLDE À PRIX SPÉCIAUX (sur place seulement)

SUR TOUTES LES TUILES CERAMIQUES EN STOCK

TUILE A MUR Décor

4" x 8" Rég. 3,21\$ SPECIAL 1 12 le p.c.

TUILE A MUR Décor

6" x 6" Rég. 1,83\$ SPECIAL 69 le p.c.

TUILE A PLANCHER

4" x 4" Rég. 1,64\$ SPECIAL 75 le p.c.

TUILE A PLANCHER

4" x 8" Rég. 2,25\$ SPECIAL 1 29 le p.c.

Stationnement facile sur place.

Heures d'affaires: du lundi au vendredi, 8h30 à 17h. Ouvert jeudi et vendredi soir et samedi toute la journée.

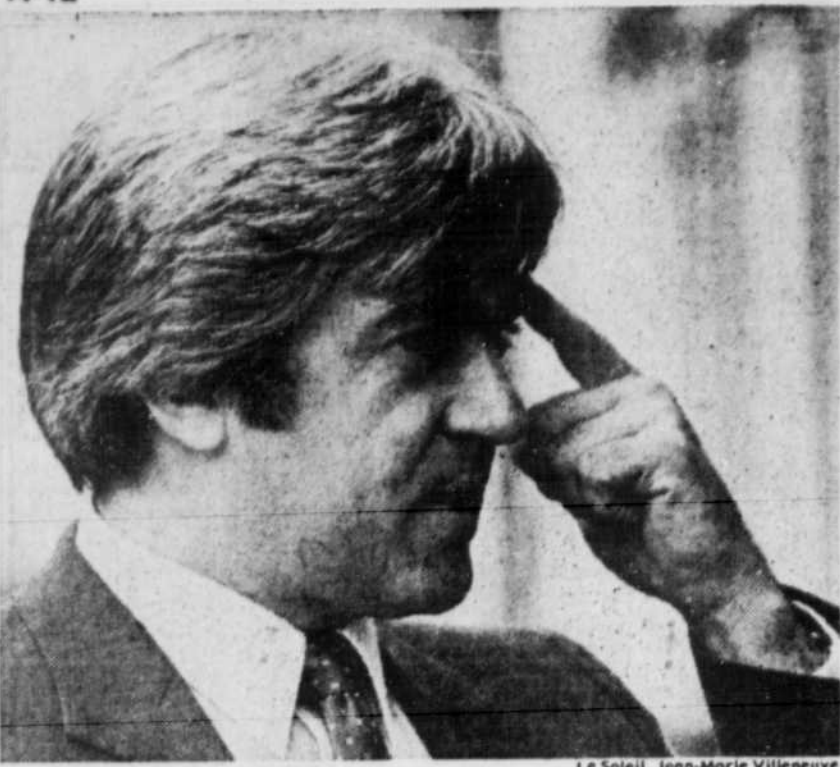
Coin Semple et St-Sacrement 681-9244



ENTREPOT D'AUBAINE

CERAMIQUE





Le congrès libéral d'octobre utilisera au maximum toutes les ressources internes du parti afin d'en diminuer les coûts et ainsi projeter l'image d'une entreprise sérieuse à la population, a déclaré Hughes Poulin, le président du comité organisateur.

Le congrès libéral sous le signe de l'efficacité

par J.-Jacques SAMSON

Le congrès pour le choix du prochain chef libéral doit projeter du Parti libéral du Québec l'image d'une entreprise sérieuse, moderne, efficace qui attirera la confiance des Québécois en vue de la prochaine élection générale.

C'est l'objectif que se donne le président du comité d'organisation du congrès, le gestionnaire-conseil Hughes Poulin.

Le congrès de 1978 a entraîné des coûts de \$734,000. Une balise budgétaire de \$500,000 a été posée pour le congrès des 14 et 15 octobre et on visera même l'autosuffisance! Des frais d'inscription de \$25 seront exigés des 12,000 ou 13,000 délégués et observateurs attendus; les ressources internes du parti seront utilisées au maximum (communications, publicité, etc.) pour réduire les recours à des consultants; un système de votation peut-être moins sophistiqué que celui de 1978 mais efficace, même s'il est plus manuel, sera utilisé.

L'organisation regroupera les envois aux membres pour diminuer les coûts et des réseaux

seront mis sur pied pour l'accueil et le transport des délégués. M. Poulin envisage notamment de demander la collaboration de la ville de Québec pour réduire les coûts d'occupation du Colisée et de la Commission de transport (CTCUQ) pour les déplacements des délégués dans Québec, en faisant valoir l'impact sur l'industrie touristique de la tenue à Québec d'un événement de cette envergure. La procédure de l'inscription sera allégée par le recours à l'informatique.

Tous les sous-comités opéreront avec des enveloppes budgétaires fermées. Le comité directeur se réserve le pouvoir d'approuver les dépenses.

Le congrès est placé sous le signe de la simplicité, de la modestie, insiste M. Poulin. Il n'y aura pas de "fla-fla", pas de grands déploiements. C'est l'image que le parti veut donner et cela correspond à ce que le PLQ est actuellement, explique l'homme d'affaires qui se définit comme "cost minded". Le PLQ peut obtenir un fonctionnement aussi efficace et le congrès peut jouer d'une projection publique aussi rentable, soutient

M. Poulin. Il ne s'agit pas de couper, on ne dit pas que ce sera un congrès "chiche", reprend-il mais d'utiliser au maximum toutes nos ressources.

M. Poulin compte aussi mobiliser entre 600 et 800 bénévoles.

M. Poulin espère que plusieurs candidats seront sur les rangs. D'abord ce sera un signe de vitalité, dit-il et la réunification des troupes plus facile: lorsqu'il y a plusieurs candidats, des coalitions deviennent nécessaires, de la conciliation et des compromis interviennent.

Le président du comité du congrès croit par ailleurs que les règles de sobriété qui régiront le congrès influenceront les candidats. En 1978, MM. Ryan et Garneau pouvaient dépenser \$5 par membre pour un total de dépenses possibles de \$334,210 pour s'attirer les faveurs des délégués en bout de course. Les souscriptions personnelles ou des entreprises ne devaient pas dépasser \$3,000.

Ces questions, tout comme la date limite pour être membre du PLQ pour pouvoir être choisi délégué et la date limite pour se porter candidat à la direction du parti seront à l'ordre du jour des premières réunions du comité. Une est convoquée pour aujourd'hui.

Le conseil général a exprimé le vœu, le mois dernier, que les délégués soient choisis parmi les membres en règle au 15 août et qu'une tournée précongrès soit planifiée. En 1978, neuf rencontres régionales avaient été tenues avant le congrès. Les candidats y rencontraient en même temps les militants.

L'expérience a été jugée concluante mais il est loin d'être assuré qu'elle sera répétée dans sa forme d'ailleurs, selon M. Poulin, en raison de la lourdeur de l'opération.

Les organisations n'ont souligné à la suite du congrès de 1978 aucune modification substantielle à apporter aux règlements de la course à la direction. Le cahier des règlements ne sera donc que mis à l'heure de la course de 1983.

Un comité aux tendances et idées variées

par J.-Jacques SAMSON

Le comité organisateur du congrès pour le choix du prochain chef du Parti libéral devait regrouper "toutes les couches du parti". Il s'agissait de mettre ensemble des gens de différentes tendances, des personnes traînant divers courants d'idées, a expliqué au SOLEIL le président du comité, M. Hughes-T. Poulin, en commentant la composition de cette équipe de travail acceptée jeudi par l'exécutif du PLQ.

Le parti a une longue histoire dont les acteurs actuels sont en quelque sorte les héritiers, fait substantiellement valoir M. Poulin, mais en même temps, l'organisation du congrès doit refléter l'ouverture aux idées nouvelles.

Les membres du comité devaient par ailleurs s'engager évidemment à la plus stricte neutralité et jouir de beaucoup de disponibilité.

Le comité du congrès regroupe la présidente du parti, Mme Louise Robic, et le chef intermédiaire, M. Gérard-D. Lévesque (membres d'office), M. Jean-Pierre Roy, Robert Deblois (président des élections) George Holland, Serge Rémillard, Gilles Richard, Jean-Claude Rivest (représentant de l'aile parlementaire), Stéphane Bertrand, Paul Pentasis (représentant des groupes ethniques), Violette Trépanier (de l'exécutif du parti), Maurice Paradis (les préoccupations régionales), et Pierre Bibeau, directeur de l'organisation du PLQ, au quartier général de la rue Gilford, à Montréal.

CANAC-MARQUIS GRENIER

Choisissez nos matériaux pour vos travaux de rénovation

MoorGard
Peinture Latex extérieur
fini mat, couvre environ
600 à 650' ca. par gallon
spécial **21⁹⁵**

Peinture à maisons
peinture extérieure à
l'huile fini lustré couvre
environ 550 à 600' ca.
par gallon
spécial **22⁹⁵**

Moorglo
peinture Latex extérieur
fini semi lustré, couvre
environ 550 à 600' ca.
par gallon
spécial **22⁹⁵**

Gouttière de vinyle G.S.W.
Tuyau de descente
blanc No T 0883
Longueur 10-0
spécial **7,49\$** la longueur

Gouttière blanche no T 0883
Longueur 10-0
spécial **6,29\$** la longueur

Tapis gazon
Ces tapis conviennent
aux patios, bords de piscines,
balcons, etc.
SPECIAL **3¹⁹** V.C.
3.81\$ m.c.

Clôtures
Prémontées en sections de 8' de
long, 2 modèles
Construction épipette 1" x 6"
et montage 2" x 4"
(1 section comprend 16 planches)
Hauteur 4' carrée
ou épipette
21⁹⁵ 24⁹⁵

Pinceaux Rubberset en nylon 1ère qualité
30m SPECIAL 1,26 \$
50m SPECIAL 1,96 \$
75m SPECIAL 3,76 \$
« Quantité limitée »

Mélange à ciment sec
Mélange à béton sec
Mélange à maçonnerie sec
Notre prix régulier
3,95 \$ le sac de 30 kg
Special **3⁴⁵**

Pruche de l'Est 6" x 6" première qualité
Idéale pour mur
de soutènement.
Première qualité.
Longueur de 8' à 16' linéaire
109 pied linéaire
Pruche créosoté: 1,39 \$ pi. lin.
Peuplier traité au C.C.A. 6" x 6" 1,49 \$

ÉpINETTE séchée au four 19%
1ère qualité
2" x 3" x 12'
2" x 4" x 12', 14', 16'
2" x 6" (8' à 16')
2" x 8" (8' à 16')
2" x 10" (8' à 16')
2" x 12" (12', 14', 16')
Régulier Spécial
0,23 \$ pi. lin. 0,17 \$
0,40 \$ pi. lin. 0,29 \$
0,60 \$ pi. lin. 0,44 \$
0,85 \$ pi. lin. 0,61 \$
1,10 \$ pi. lin. 0,79 \$
1,39 \$ pi. lin. 1,05 \$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 JUIN 1983.

BEAUPORT
947, ave. Royale
667-1724

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer., ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 8h30 à 12h00

QUÉBEC CENTRE-VILLE
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer., ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 8h00 à 12h30

CARREFOUR CHARLESBOURG
85 00, boul. Henri-Bourassa
628-8581

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. - 9h00 à 17h30
jeu., ven. - 9h00 à 21h00
samedi - 9h00 à 17h00

la Baie

Correction

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au supplément publicitaire de la "VENTE POP #1" publié par La Baie.

Page 9, article 2 - Les bagues d'argent sterling ne sont pas disponibles à cause de retard de fabrication. Cependant nous acceptons les commandes dès maintenant.

Nous regrettons ce contretemps.

Maîtrisez les acariens!

La "Vaporisation pour arbres et arbustes" de Wilson est un insecticide systémique de longue durée. Il agit de l'intérieur de la plante, de sorte qu'il n'est pas affecté par la pluie. Détruit tous les insectes, les tétranyques des conifères, des arbustes, des plantes de pépinières et des fleurs.

CROQUIS DE PLANTATION

Vous qui voulez planter vous-mêmes des arbres et des arbustes, appelez-nous et un de nos experts viendra sur place vous faire des suggestions de plantation. Ce service est gratuit si vous achetez vos plantes chez nous.

PÉPINIÈRE MORALDO & FILS

BOTANIX INC.

CHARLESBOURG-OUEST 210, boul. St-Joseph 628-9440	CAP-ROUGE 407, chemin St-Louis 656-6539	ST-AUGUSTIN 180, Route 138 878-4133
--	---	---

DOSSIERS

/ Entrevue /



course à la direction

David Crombie Pour une action Etat-patrons-ouvriers

C'est samedi que 3.000 délégués progressistes-conservateurs de tout le Canada se réuniront à Ottawa pour se choisir un chef. Richard Daignault et Réjean Lacombe ont rencontré les principaux candidats en lice à la chefferie conservatrice. A compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, LE SOLEIL pu-

bliera les comptes rendus des interviews réalisées par ses deux journalistes auprès de ces hommes politiques. Après David Crombie, ce sera, jeudi, au tour de MM. Michael Wilson et John Crosbie et, vendredi, celui de MM. Joe Clark et Brian Mulroney.

"Les seules négociations qui m'intéressent sont celles qui donneront encore plus de force au lien fédératif."



Richard DAIGNAULT

C'est la réponse de David Crombie lorsque je lui demande ce qu'il ferait s'il était chef du Parti conservateur, premier ministre du Canada, et que le Québec votait pour l'indépendance.

"La province de Québec ne sombrera pas dans l'océan Atlantique, dit-il, et nous devons faire face à la situation, d'une façon ou d'une autre."

"Cette question (d'indépendance) c'est de la poudre aux yeux. La réalité c'est le lien historique, économique et social des deux peuples fondateurs. C'est cette réalité qui importe. La structure gouvernementale comme telle peut être



David CROMBIE

changée, ce n'est pas ça qui m'importe, la structure. Le plus important c'est le lien essentiel entre les deux peuples.

"Parler de quitter, alors que l'univers entier va dans le sens de l'intégration des peuples, c'est stupide", conclut-il.

Agé de 47 ans, Crombie a été enseignant avant de se lancer en politique municipale à Toronto où il fut maire de 1972 à 1978. Elu député conservateur de Toronto-Rosedale en 1979, il fut nommé ministre de la Santé et du Bien-être par le premier ministre Joe Clark. Réélu en 1980, il est un des cinq principaux candidats à la direction du Parti conservateur.

Economie

Au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL, M. Crombie a soutenu que la seule véritable solution à la crise actuelle de l'économie canadienne résidait dans la relance des investissements, dans le renouvellement et la modernisation de la technologie industrielle et dans la compétence technique d'une main-d'oeuvre qui devra faire face à la nouvelle réalité d'une compétition internationale accrue.

Que ferait-il pour remédier au taux de chômage actuel? Crombie n'a pas de solutions à court terme. Le gouvernement pourrait toujours ap-

porter des solutions de cataplasme mais seule la relance de l'économie et la modernisation des entreprises redonneraient au pays sa prospérité d'antan.

Contrairement à d'autres conservateurs, Crombie ne croit pas qu'il faille amincir tellement la taille du gouvernement central, en éliminant des sociétés de la Couronne ou en sabrant dans les programmes.

Ce qui l'intéresserait, s'il devenait un jour premier ministre serait de coordonner la force du gouvernement avec celle des entreprises et des syndicats ouvriers.

Dans les pays où il y a peu de chômage, au Japon par exemple, le gouvernement participe avec les partenaires sociaux, au plan des investissements et à la modernisation du processus de la production.

"Ces gens-là ne perdent pas leur temps à discuter de théories sur la grosseur des gouvernements, dit-il, car ces débats sont stériles; ils me font penser à ces moines du moyen âge disputant le nombre d'anges qui peuvent danser sur la pointe d'une aiguille."

Pour Crombie, la panacée à tous

les maux du Canada c'est la mise en place d'un complexe industriel modernisé, à la fine pointe de la technologie. C'est ce qui redonnera du travail à tout le monde, c'est ce qui réduira le déficit budgétaire du gouvernement fédéral, c'est ce qui aidera les jeunes à reprendre leur place dans le monde du travail.

Indépendance économique

Jusqu'où le gouvernement fédéral pourrait-il aller dans l'affirmation de son indépendance économique et politique?

"Le monde entier est un marché, répond Crombie, et aucune nation n'y est complètement indépendante."

"De plus en plus, nous vivons dans un monde interdépendant; nous devons compétitionner."

Crombie favorise l'universalité des programmes sociaux, augmenterait les dépenses de la défense nationale et il serait d'accord pour les essais du missile Cruise au Canada. Il croit profondément à la monarchie constitutionnelle canadienne. S'il était élu chef, il se ferait l'apôtre du bilinguisme officiel en Ontario.

/ Document /

L'exécutif de la CSN analyse le dernier Front commun Un échec dû à une stratégie suicidaire

L'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) vient de rendre public un document de 35 pages intitulé "Message aux militants et aux négociations". LE SOLEIL publie ici de larges extraits du document ayant trait aux

Nous devons convenir que lors de la dernière négociation dans le secteur public, les organisations syndicales n'ont pu atteindre les objectifs poursuivis en ce qui a trait au maintien et à l'amélioration des conditions de travail de nos membres dans le secteur public, car des décrets furent imposés. Il faut chercher à comprendre pourquoi.

Depuis 1981, il était devenu évident qu'au cœur de la plus grave crise économique depuis un demi-siècle, nous faisons face à une offensive large et concertée du patronat et des gouvernements pour nous faire payer le prix de "leur sortie de crise". Il apparaît alors urgent à l'exécutif de l'époque de procéder à l'analyse de la conjoncture économique. Ce qui importait, c'était d'abord d'identifier la réalité économique dont nous étions victimes, afin de pouvoir proposer des perspectives syndicales de sortie de crise favorables à la classe ouvrière et aux couches populaires. Les résultats de cette analyse et les perspectives dégagées par le conseil confédéral ont été envoyés à tous nos syndicats affiliés.

Pour qu'une véritable mobilisation des syndicats puisse survenir, il faut qu'ils croient aux objectifs proposés. Donc que ceux-ci soient près de la réalité que les syndicats vivent et qu'ils soient jugés atteignables. Lorsque ces conditions font défaut, la mobilisation ne survient pas, malgré les discours, la publicité et les conférences de presse.

Pour diverses raisons, mais aussi pour des motifs d'ordre politique, l'analyse de la conjoncture a été mal accueillie par beaucoup de militants élus ou salariés qui se sont opposés à cette analyse et en ont empêché une véritable diffusion. Chacun y allait donc de sa propre analyse, qui se résumait souvent en deux ou trois slogans: "C'est leur crise, non la nôtre". "On n'est pas responsable de la crise." "On ne paiera pas pour leur crise." Slogans qui traduisaient sans doute une volonté de lutte, mais qui n'offraient pas beaucoup de solutions syndicales crédibles pour les syndicats, qui constataient tout autant qu'eux que leurs frères, leurs voisins, leurs enfants étaient réduits au chômage ou à l'assistance sociale. La crise économique, même provoquée par la hausse des taux d'in-

térêts, sciemment décidée par Washington pour permettre au grand capital de se réorganiser, a eu et continue d'avoir sur les travailleuses et les travailleurs des effets concrets, directs, souvent insoutenables.

Il en est de la crise comme des bas salaires: il est évident que nous n'en sommes pas responsables, mais nous avons la responsabilité d'en négocier la hausse.

En fait, toute notre action syndicale tend à transformer des conditions qui nous sont imposées et contre lesquelles nous luttons.

Les travailleuses et travailleurs ne sont pas des masses manipulables par des discours; ce sont des êtres intelligents qui analysent, comprennent, ressentent la réalité et qui répondent à l'appel syndical lorsque celui-ci correspond à ce qu'ils vivent, ce qu'ils voient et ce qu'ils perçoivent. (...)

Méfiance

L'intention de la CSN était d'identifier précisément les intérêts de tous les travailleuses et travailleurs, notamment au chapitre de l'emploi, quel que soit le secteur d'activité en vue d'opérer une jonction stratégique de tous ces secteurs, à l'intérieur d'une lutte syndicale et populaire visant l'amélioration de la condition ouvrière dans son ensemble.

Les propositions et interventions de la CSN ont été rattachées à ces constats. Nous rappelons cependant que la CSN, l'exécutif en particulier, n'a pas de pouvoir de décision quant aux objectifs de négociation déterminés dans les syndicats et les fédérations. Notre rôle est celui de proposer, en prenant en compte les intérêts généraux de l'ensemble du mouvement.

Depuis plusieurs années, particulièrement depuis la négociation de 1976, quelques-uns cultivent et entretiennent la méfiance à l'égard des représentants syndicaux. Dès l'automne 81, une certaine méfiance commença à se répandre avec insistance. Cela prit la forme d'une rumeur de troc possible des acquis des syndicats du secteur contre d'éventuels droits pour les non-syndiqués ou encore en faveur des syndicats des autres secteurs d'activité.

Quelle est notre véritable responsabilité syndicale? Nous croyons qu'elle consiste à proposer clai-

rement des objectifs réels et non pas à miner par le doute, par la méfiance, voire par le mensonge, la mobilisation à son origine même. Il y a une telle méprise sur le sens de notre responsabilité syndicale qu'il s'en est trouvé à se demander "si l'ennemi que nous tenions responsable de la détérioration de nos conditions se trouvait à côté, ou en face de nous?"

Cadre classique

D'autre part, dans certains milieux, on a refusé de s'astreindre à l'exigence de définir un terrain de lutte syndicale approprié aux circonstances; on a préféré s'en tenir à un cadre classique de mobilisation et d'action.

Pourtant des signes persistants indiquaient que le gouvernement ne négocierait pas. Ce fut le cas en mai 82, lorsqu'il interpréta (parce que cela faisait son affaire) notre réponse à sa demande d'abandonner les augmentations du dernier 6 mois comme un refus de négocier. Lorsqu'il adopta les lois 68, 70, 72; lorsqu'il adopta les décrets.

Les mêmes, plus tard, trop tard, dans leur bilan, constatent: "Il est évident que nous avons sous-estimé la détermination et l'adversité de la partie patronale (PQ)". Pourtant, mener une négociation classique et entreprendre les actions classiques, c'était adopter un fonctionnement prédéterminé, que nos adversaires pouvaient voir venir, sinon commander à distance. Un peu comme Hanigan a systématiquement provoqué les travailleurs de la CTCUM pour les conduire à la grève et amener le gouvernement à intervenir brutalement, fort d'une légitimité publique.

Après que le gouvernement eût interprété notre réponse comme un refus de négocier, après le sommet économique de Québec, après la passation des lois 68, 70, 72, la CSN réu le conseil confédéral, à la fin du mois d'août 82.

Au cours de ce conseil confédéral un document posant très clairement la situation économique fut présenté. Ce document était accompagné d'un cadre stratégique qui proposait une stratégie syndicale s'appuyant sur la situation dramatique des victimes de la récession, du chômage. Le conseil décidait d'accorder une priorité absolue à l'emploi, de rechercher un plus large

accès à la syndicalisation et proposait de nouveaux modes de négociation pour l'ensemble des travailleurs.

Adopté par la CSN, ce projet fut rejeté par la FTQ et la CEQ. Bien que la FTQ avoua, à l'époque, que ce projet proposait des éléments d'une société nouvelle, elle refusa fermement de poser quelque geste que ce soit qui aurait eu pour effet d'élargir la négociation du secteur public pour y englober les intérêts du secteur privé, en terme de création d'emplois et d'élargissement du droit à la syndicalisation.

Quant à la CEQ, elle n'a pas non plus accepté cet élargissement. Au moment où le Front commun adoptait une stratégie d'automne, elle étudiait, de son côté, une "hypothèse" de stratégie "automne et hiver", qui consistait:

"Une priorité à l'automne: le salaire; pour le reste, chacun son rythme; avantage: front commun pour salaires; inconvénient: double mobilisation automne-hiver."

(Source: RAM-AGI, document d'instance de la CEQ distribué en août 1982).

C'est cette stratégie qui prévalut, avec les résultats connus aujourd'hui.

Stratégie syndicale classique! Propagande classique! Résolutions d'action classiques!

Il nous semble pourtant que cette stratégie n'était pas des plus appropriées puisqu'à plusieurs occasions, les mandats d'action ne furent pas obtenus, ou encore, lorsqu'ils le furent, ce n'était plus possible de les exercer dans un cadre "front commun".

Le vrai débat

Certains succombent à la tentation de refuser d'y voir clair et reprochent aux autres, à la CSN principalement son "absence", son "manque de leadership", ses "silences complices", etc. Leur raisonnement est simpliste. Le discours suffirait à soulever les masses. Comme les masses ne se sont pas soulevées, c'est le discours qui en est responsable. Et comme eux ont fait beaucoup de discours, ce sont donc les autres qui n'en ont pas fait suffisamment.

On ne peut, par un discours, masquer totalement la réalité concrète vécue par les travailleuses et travailleurs. On ne peut, non plus,

nier les facteurs d'environnement, ni les limites apparentes d'une action par un discours.

La réponse du mouvement syndical face aux attaques du gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il fallait cesser de se défendre d'avoir des conditions de travail relativement avantageuses (salaire — indexation — sécurité d'emploi — régimes d'assurances — régimes de retraite) pour plutôt le reconnaître et le revendiquer pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Il fallait ouvrir les négociations pour entreprendre dans notre société un vrai débat sur la condition du monde ordinaire.

Nous croyons sincèrement que c'était ce qu'attendaient les travailleuses et travailleurs du secteur public qui étaient conscients de la crise, conscients du chômage, conscients de l'insécurité des non-syndiqués, conscients des bas salaires et aussi conscients de l'importance des gains que leur ont apportés, depuis 1964, leur syndicalisation et les luttes syndicales qu'ils ont menées.

La stratégie du gouvernement était claire: isoler les travailleuses et travailleurs du secteur public, leur faire mener une lutte défensive uniquement, ce qui consacrait pour lui un double avantage. D'abord amener sur ce groupe la désapprobation générale parce que leur combat syndical apparaissait corporatiste. Cette esquivait à permis au gouvernement d'éviter d'être mis en demeure d'améliorer la condition de tous les autres, au nom de qui pourtant il prétendait agir.

Malheureusement c'est à pieds joints que plusieurs sont tombés dans ce piège tellement évident. Ceux qui entretenaient la méfiance à l'égard des représentants syndicaux, ceux qui craignaient un troc, ceux qui en appelaient à la défense inconditionnelle et prioritaire de leur propre situation, ceux qui refusaient à l'époque une solidarité aux autres travailleuses et travailleurs aux prises avec la crise économique, ceux qui prétendaient, d'une manière intéressée, que l'amélioration de la condition des autres passait nécessairement et avant tout par l'amélioration de leur propre condition ont été utilisés par le gouvernement pour atteindre ses objectifs. (...)

L'exécutif de la CSN

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Le 11 juin des conservateurs (fin)

Joe Clark mais par défaut



claudemasson

Il a des politiques mais il n'est pas perçu comme une grande personnalité politique. Il possède un bon contenu économique, social, politique mais son contenu est pauvre.

Comme Claude Ryan, il n'emballe pas. Contrairement à un Pierre Trudeau flamboyant, il est fade. Il emprunte la simplicité d'un René Lévesque mais non son charisme.

Plutôt qu'un messie ou un sauveur, c'est un animateur. Plutôt qu'un chef, c'est un organisateur. Plutôt que de se suffire à lui-même, il a besoin de l'appui d'une forte équipe.

A l'affrontement, il recherche le consensus. Aux idées toutes faites, il préfère le dialogue. De la notion conservatrice, il choisit l'avenue progressiste.

Joe Clark a plusieurs failles à son arc. Il a eu sa chance comme chef de parti: il l'a ratée. Il a été choisi premier ministre du Canada: il a trébuché en moins d'un an. Comme chef de parti et de gouvernement, il a gaffé: il a perdu.

Sans le rejeter, les militants conservateurs en sont un peu gênés. Sans le renier, les délégués aux divers congrès du parti sont divisés à son endroit. Sans en avoir honte, les Canadiens sont mal à l'aise de le voir aux commandes du pays.

Joe Clark est, dans le langage populaire, "un bon gars" qu'il faut aider, qu'il faut soutenir. Le laisser à lui-même est risqué. Sa naïveté a provoqué le renversement de son gouvernement en moins d'un accouchement. Sa vision internationale a été ridiculisée le jour

où il s'est déclaré favorable au transfert de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem.

...

Pour le Québec, parmi les candidats en lice à la direction du Parti conservateur, Joe Clark demeure le meilleur choix.

Même si les Québécoises et les Québécois demeurent sentimentalement et affectueusement attachés à Pierre Trudeau, ils savent dans leur for intérieur que le contentieux Québec-Ottawa ne se résoudra pas tant que MM. Trudeau et Lévesque se feront face.

Comme la majorité des citoyens ne sont ni indépendantistes ni fédéralistes à l'extrême, la présence d'un Joe Clark permettrait un assouplissement des positions réciproques, un allègement dans les relations politiques, une sensibilisation plus grande du pouvoir fédéral à l'égard des doléances du Québec.

Joe Clark est disposé au compromis. Il est ouvert aux solutions nouvelles. Il est sensible aux régionalismes canadiens. La confrontation actuelle ferait place à la concertation. Il croit vraiment que le Québec peut s'épanouir à l'intérieur d'un régime fédéral revu et modifié en faveur des provinces et des régions du Canada. Ses engagements à ce sujet sont clairs, sensés, intéressants.

Joe Clark a fourni une preuve palpable de son ouverture sur le bilinguisme et de son intérêt véritable pour le Québec: il est devenu lui-même bilingue après de réels efforts et il est le chef conservateur qui a parcouru le territoire québécois le plus grand nombre de fois depuis cinq ans malgré un accueil pour le moins mitigé.

S'il devait être réélu chef conservateur, en

fin de semaine, il devrait toutefois se hâter de se trouver des appuis frais et valables au Québec et non se fier uniquement aux anciens organisateurs de l'Union nationale et à un député de la vieille garde, dépassé, gênant même pour bon nombre de citoyens, à titre de porte-parole francophone du chef: Roch LaSalle.

...

Au plan national, M. Clark présente un programme étoffé, réfléchi, réaliste et à certains points de vue avant-gardiste. Idéologiquement, sa plate-forme électorale est mieux définie et plus futuriste que celle de ses adversaires à la direction.

Sur le plan économique, même s'il promet de faire de la relance sa priorité comme tous les autres et qu'il énumère certains moyens d'y parvenir, sa compétence n'est pas encore prouvée. Heureusement, s'il devait redevenir premier ministre, il pourrait compter sur les compétences et expériences de MM. John Crosbie et Michael Wilson et peut-être même sur celle de M. Brian Mulroney si l'unité du parti était réalisée avant la prochaine élection générale.

Pour les délégués au congrès, Joe Clark constitue un choix par défaut. Le Québec ne peut accepter un unilingue anglophone en 1983, quelles que soient ses qualités. Brian Mulroney aurait été le choix sentimental logique mais il manque de profondeur.

Joe Clark est fort des carences des autres candidats. C'est un mauvais signe pour la santé politique du Parti conservateur et du Canada qu'aucun aspirant ne s'impose vraiment.

le point

Libéraux dans la mélasse



jacquesdumais

Les huit députés libéraux qui, lundi, voulaient mettre leur siège en jeu se sont heurtés à un mur, hier, en la personne du président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay. Évoquant de manière honnête des précédents parlementaires rassurants et le jugement ultime du peuple, celui-ci rejetait leur question de privilège dirigée contre M. Lévesque. Et il refuse, bien sûr, de leur suggérer une ligne de conduite plus inventive afin de soutenir ce qu'ils avancent.

Après le cul-de-sac de la commission parlementaire mandatée pour vérifier si, oui ou non, le premier ministre a "trompé l'Assemblée nationale" au sujet du rôle joué par son bureau, en 1979, dans le règlement hors cour du saccage de LG-2, en 1974, les libéraux rongent leur frein. Ils se retrouvent dans la position pour le moins inconfortable et peu crédible de harceler le gouvernement à la petite journée sur cette question, au moins jusqu'à l'ajournement estival.

Quels piètres stratèges politiques ils sont! N'ayant pas mis leur tête sur le billot alors que les ministériels les y invitaient, en mars, voici qu'ils se disent prêts à le faire à l'issue d'une commission parlementaire qui n'a rien prouvé du tout.

On ne les qualifiera pas de "puants" comme l'a fait le premier ministre dans l'une de ses envolées reflétant davantage l'homme des tavernes que le digne chef d'État. A force d'insulter tout le monde avec lequel il n'est pas d'accord, M. Lévesque s'engage d'ailleurs dans une voie sans issue. Il a lui-même une responsabilité majeure à assumer dans cette tartufferie partisane et cette procédure à la manœuvre d'une commission parlementaire qu'il convoqua si impulsivement. Elle éclaboussa bien des témoins devenus accusés et coûta aux contribuables plus cher que ce règlement à rabais (\$300,000) dont on voulait établir les prémisses inavouables.

Le premier ministre s'en est pris à "La Presse", à son journaliste, à son éditeur adjoint et à son éditeur, entachant au passage les médias en général. Le quatrième pouvoir a ses travers, certes. Mais M. Lévesque fabule en voyant dans un titre accusateur le fruit d'un complot libéral et fédéraliste. Il faut savoir comment un journal se fait avant de soupçonner tout téléguidage partisan. La triste et éphémère aventure carrément politique et partisane du "Jour" (sous MM. Yves Michaud et Jacques Parizeau) devrait rappeler au journaliste René Lévesque que les siens n'ont pas le monopole de l'éthique journalistique au Québec.

La bourde des libéraux dans l'affaire LG-2 fut d'agir en caméléons, à la commission parlementaire, comme si l'accusation de "La Presse" provenait d'un tintin de leur giron. Plusieurs jours avant le témoignage du premier ministre et de son chef de cabinet, on a même vu un député libéral poser en accusateur ferme sur les ondes et s'abstenir de récidiver subséquemment devant ses semblables du parlement...

Dans l'attente d'un épilogue de "La Presse" qui ne viendra peut-être jamais, les huit "braves" de M. Fernand Lalonde seraient mieux avisés de rompre avec leur amateurisme proverbial et de s'occuper des problèmes qui préoccupent vraiment les Québécois. S'ils continuent de s'adonner à une surenchère de manchettes à scandales faciles, rappelés-leur qu'une dramaturgie de pacotille à répétition finit par insensibiliser les masses.

billet

Québécois de France

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, demeure un francophile inconditionnel. De l'époque plébienne où il n'était que chef de l'opposition officielle, on raconte qu'il s'offusqua qu'on ne lui eût délivré une limousine Citroën tout confort à la de Gaulle.

De retour de son cloître parisien, le patricien d'aujourd'hui confirme à ses pairs "la possibilité" que Québécois et Français jouissent, un jour, de la "double nationalité" si tant est que les ducs péquistes gagneront l'élection référendaire, en 1985.

M. Morin élude une question impertinente du valet libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, qui se demande, béat, quel avantage Jean-Baptiste et son cousin d'outremer retireraient d'une telle "possibilité"?

Pince-sans-rire, le renard Rivest savoure sa revanche. Dans "Désobéir", Claude Charron s'amuse à ses dépens. Il raconte que, lors d'une mission parlementaire en douce France, l'été dernier, des politiciens de la-bas félicitèrent ce fédéraliste québécois pour son option... indépendantiste.

Alors le même renard s'enquiert auprès du roi Lévesque de l'étendue des appuis de sa cour à la thèse morinière. "Je dirais, s'esclaffe le roi, que c'est une idée très généreuse, probablement très spontanée mais que, pour l'instant, jusqu'à nouvel ordre, le gouvernement ne peut partager..."

Le duc Morin se condamne à l'ermite. Car la radio de Radio-Canada diffusait, lundi midi, des propos plutôt francophobes de Québécois(es) de la rue. Jean-Baptiste aime mieux l'Oncle Sam que François Villon. Il ne veut pas vivre sous un nouveau protectorat français, dans une province devenue guadeloupéenne ou martiniquaise.

Bien au fait de ce virage culturel, un autre valet libéral, jadis et "Canadian" et "British", M. Reed Scowen, invite le premier ministre à concilier toutes ces "idées" frivoles en marche dans son royaume: l'indépendance du Québec, l'association économique avec le Canada, le marché commun avec les États-Unis et la citoyenneté française?

Le patron retors de M. Morin réplique par ce souhait d'une plus large ouverture possible du Québec sur le monde. On en conclut que M. Lévesque se sent moins francophile que son duc et tout autant "citoyen du monde" que son ennemi Trudeau.

Sympathisons donc avec notre Senghor national revenu chez lui penaud. Son admission éventuelle à l'Académie française tient plus à un rêve enivrant fait à Paris qu'à la dure réalité d'une presque Amérique qui ne soutient plus de sa Nouvelle-France...

Jacques DUMAIS

"MONSIEUR MORIN, JE VOUS INVITE À LA GUADELOUPE, NOUS CAUSERONS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE. ENTRE SÉPARATISTES, NOUS DEVRIONS NOUS COMPRENDRE."



au fil des idées

Une médecine plus humaine



anne-marievoisard

Enrobés de yogourt, raisins et amandes deviennent irrésistibles. Il n'y a pas de mal à se laisser tenter de temps en temps. Les magasins d'aliments naturels se spécialisent dans ce genre de friandises. Mais pourquoi faut-il que sur les tablettes, on trouve toujours ces bouteilles de grosses pilules, nommées vitamines? Calculez-vous chanceux si un quelconque spécialiste de l'oeil ne propose pas de scruter votre iris, au cas où s'y logerait un mal secret?

La santé ou... la maladie, grand sujet de préoccupation de tout être humain, devient prétexte à bien des formes d'exploitation plus ou moins subtiles. Tant qu'on a la santé, tout va bien. On gère sa vie, avec plus ou moins de succès; mais on ne s'en laisse pas imposer par le premier

venu. La maladie, tantôt progressive, tantôt brutale, bouleverse tout l'équilibre. La personne, jusque-là autonome et lucide, se sent faible et démunie, à la merci du premier guérisseur. Docteur, s'il-vous-plait, faites quelque chose pour moi!

Mais voilà qu'aujourd'hui, la médecine classique, celle du bon Dr Welby moins encore que les techniques qui ont suivi, se trouve remise en question. A quoi bon toutes ces pilules, alors que d'autres méthodes, plus naturelles, donnent autant de résultats? Et pourquoi ces coups de bistouri quand le patient, de toute façon, est condamné? Question de vie ou... de mort, entre les deux, une nouvelle valeur, la qualité de la vie, a de plus en plus sa place dans nos mentalités. Ce n'est pas tout d'avoir un coeur qui bat, encore faut-il en être conscient et pouvoir espérer un minimum de jouissance.

C'est à travers ce large courant de retour vers la nature qu'il faut lire l'intéressante série du journaliste, Paul Roux, "Soigner différemment", dont la pu-

blication se termine dans la présente édition du SOLEIL. Une nouvelle médecine, qui semble s'être donnée pour mission de réconcilier le corps et l'esprit, est en voie de s'imposer. Elle met l'accent sur les approches douces, par opposition aux méthodes traditionnelles, beaucoup plus axées sur la technique.

Paradoxalement, cette médecine toute simple et attentive aux besoins des personnes se cache sous un vocabulaire rébarbatif ou abstrait, qui risque fort de n'être accessible qu'aux seuls initiés. Vaut-il mieux consulter un homéopathe, un ostéopathe ou un naturopathe? L'auriculo-thérapie, l'acupuncture (dont les petites aiguilles nous sont mieux connues) ou le pouls chinois aident-ils à soulager le mal de tête? Il est vrai que la médecine traditionnelle n'a de leçon à donner à personne en matière de communication. Une femme âgée a subi récemment une opération à l'estomac. Elle est incapable de dire quel genre d'intervention on a pratiqué sur

elle. Le chirurgien ne lui a fourni aucune explication.

Heureusement, de jeunes médecins, qu'on retrouve le plus souvent dans les CLSC (centres locaux de services communautaires) s'écartent de cette pratique qui ne porte attention qu'aux seuls corps. Il leur arrive même, dans un souci d'aider aussi les âmes, d'introduire dans leur champ de pratique certaines approches de la médecine alternative. Serge Mongeau, le médecin contestataire, n'est plus seul. Et c'est bien ce qui fait peur à Augustin Roy, le président de la Corporation professionnelle des médecins.

Mais à qui peut-on maintenant faire confiance? Un air de prophète accentué par une barbe grise n'est pas nécessairement un gage de sagesse ou d'honnêteté. Les exploiters se trouvent partout. La médecine a besoin de s'humaniser, c'est évident. Mais il faut aussi qu'on se hâte d'évaluer ces nouvelles manières de soigner. Le public a besoin d'être informé et protégé. Et cela concerne le ministère des Affaires sociales.

LA PAGE DES LECTEURS

L'emploi

Les victimes de l'ordinateur

Depuis quelques années, nous commençons une nouvelle ère, celle de l'électronique. Ceux et celles qui refuseront d'y participer, de prendre part à cette évolution, risquent carrément d'être relégués aux oubliettes et remplacés par d'autres.

Chez certains travailleurs, en autres les professeurs, il est quasiment essentiel de commencer à s'adapter dès maintenant, sinon ils risquent d'être remplacés par d'autres plus jeunes et qualifiés dans le domaine de l'électronique. Le gouvernement actuel a augmenté sensiblement les tâches des enseignants, diminué leurs revenus et il est

exigé d'eux le même rendement. Quoi faire? Ils peuvent bien sûr démissionner et essayer de travailler ailleurs, dans d'autres domaines, mais avec le chômage actuel, il est beaucoup plus sage de demeurer là où ils sont, surtout lorsque l'on a de lourdes responsabilités, et de songer à d'autres solutions de rechange.

L'une de celles-ci est bien entendu l'ordinateur. Ce dernier simplifiera leur travail en réduisant le nombre d'heures consacrées à la vérification, aux recherches, à la comptabilisation des notes et à la programmation de méthodes de travail. Le pro-

blème est celui-ci. Qui défrayera le coût d'ordinateurs de qualité pour les professeurs? L'employeur? Plusieurs de ces derniers ont carrément refusé, vu l'impact que ça aurait sur leur budget. Qui paiera pour ces ordinateurs et les cours d'adaptation qui vont avec eux? Les professeurs, bien entendu! Qui profitera de toute cette modernisation, de cette qualité de rendement, du maintien de la bonne renommée de l'institution et de la bonne qualité de l'enseignement? A 80 pour 100, l'employeur et les étudiants, alors que ce sera, chez plusieurs, les enseignants qui auront déboursé

entre \$2,000 et \$3,000 pour garder leur emploi, pour suivre l'évolution. Il y a ici une injustice flagrante qui doit être dénoncée, car si ce n'est pas du chantage exercé auprès des professeurs, ça lui ressemble drôlement.

J'ai ici parlé des enseignants car ils sont l'une des premières catégories touchées. Mais d'autres suivront et il est plus probable que les mêmes problèmes se poseront. Agissez dès maintenant, sinon votre carrière pourrait être en jeu.

Jocelyn Gauthier
Québec



Lise Gauthier
Québec

On tourne en rond sans voir d'issue

(Lettre ouverte à M. Philippe Sauvageau, directeur de la Bibliothèque municipale de Québec)

J'aimerais vous faire part d'une déception évidente des employés (es) affectés (es) aux divers projets subventionnés par les gouvernements à votre établissement.

Tu travailles 8 mois, 1 an pour monter une bibliothèque. On te stimule à donner le meilleur de toi-même en vue d'un poste permanent. Tu commences à te sentir à l'aise qu'on te remercie de tes services, car tes semaines sont écoulées. Et ça recommence. Est-ce ça que les bons d'emplois encouragent?

Ce qui me surprend le plus, c'est que parmi les employés (es) qui ont été embauchés (es) comme engagés (es) de projets

(août 1982 / mai 1983) personne n'avait les qualités requises pour effectuer ce travail de façon permanente. Bien des postes ont été comblés, grâce à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, mais aucun d'entre eux n'est occupé par des diplômés de projets.

Ce que je dénonce, c'est qu'on te "foutte" à la porte et qu'on engage d'autres gens de projets pour te remplacer parce que toi, tu ne vaux plus pour des subventions gouvernementales: projet terminé.

L'employeur a et aura toujours le dernier mot sans laisser la chance au coureur d'aller plus loin. Il faut donc retourner au point de départ: chômeuse diplômée.

Le droit au travail des plus de 29 ans

(Lettre adressée au ministre Pierre Marois)

En tant qu'universitaires diplômés de plus de 29 ans, sans emploi, non chômeurs et non assistés sociaux, et soucieux d'obtenir des services et ressources nécessaires pour pouvoir un jour bénéficier du droit au travail qui est actuellement au centre des revendications de l'ensemble des Québécois, nous aimerions apporter à votre attention quelques commentaires concernant les nombreuses difficultés que nous éprouvons face à certaines de vos politiques.

D'abord, force nous est de constater que les bons de travail

sont pour nous discriminatoires et diminuent sinon éliminent nos chances d'intégrer le marché du travail.

D'autre part, des démarches effectuées auprès des centres Travail Québec nous ont vainement fait espérer de pouvoir profiter de certains programmes: tels que des projets subventionnés pour lesquels nous pourrions offrir nos services professionnels et oeuvrer au sein de la communauté.

Nous appuyons l'implantation des Modules Jeunesse, ce nouveau service à l'intention de la jeunesse québécoise; nous sommes solidaires

de ces jeunes qui ont dû endosser à contre-cœur l'étiquette de "sacrifiés", mais par ailleurs nous ne voudrions pas assister à la formation d'une catégorie "d'oubliés" dont nécessairement nous ferions partie.

Nous sommes conscients qu'il faut trouver un remède à la crise des jeunes de moins de 25 ans, mais il faut cependant considérer et ce, dès maintenant, la crise de sécurité de revenus actuelle pour la génération qui les précède, de nombre plus grand.

Il y a un potentiel à soutenir de ces plus de 29 ans qui désirent

contribuer de façon active à la croissance économique québécoise et qui ne voudraient pas plus tard être à la charge de la jeune génération d'aujourd'hui.

Nous aimerions connaître les mesures que vous entendez prendre afin de permettre à la génération des travailleurs de plus de 29 ans d'accéder le plus rapidement possible au marché du travail.

Louise Rajotte, Colette Fortin, Gisèle Couturier et Clémence Gingras. Comité d'action et promotion pour l'emploi des plus de 29 ans, Sainte-Foy.

Les hôpitaux

Un vrai désastre pour Beauce-Nord

(Lettre adressée à Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord)

C'est avec beaucoup de regret que j'ai pris connaissance du nouveau partage de services proposé pour les hôpitaux de la Beauce.

En effet, le transfert éventuel de l'obstétrique et de la pédiatrie à l'hôpital de Saint-Georges a pour conséquence plusieurs pertes pour la population de Beauce-Nord; entre autres, disparition d'un centre mère-enfant à Beauceville (annoncé à l'automne 1982 par le ministre Johnson), fermeture des chambres des naissances (tant convoitées par les hôpitaux de la province) et disparition de toute une équipe de soins sensibilisée à l'humanisation de l'accouchement, l'accueil du nouveau-né, la cohabitation, etc.

Il est incompréhensible de penser que votre pouvoir ministériel et de député de Beauce-Nord n'a pu permettre l'application des recommandations premières du ministre des Affaires sociales.

Ainsi donc, l'attrait des services de santé en Beauce pour ma famille aura été éphémère, puisque maintenant l'Hôtel-Dieu de Lévis avec sa nouvelle chambre de naissance de \$20,000!!! (ce ne sont certainement pas les femmes qui ont demandé un investissement semblable), le CHUL avec sa pédiatrie, Saint-François-d'Assise avec sa maternité, Saint-Sacrement avec ses spécialités, etc., attireront dorénavant ma famille et beaucoup d'autres.

Diane Poulin
Sainte-Marie

Que d'anesthésies...!

L'art d'endormir une population et les employés d'un hôpital...! Depuis combien de mois se fait-on dire à Beauceville d'être patient, tolérant, compréhensif, modéré, etc. Ne pas amener la population, ne pas créer de conflit avec les médecins, ne pas se fier aux rumeurs (pour autant réelles), ne pas s'attaquer à la réputation du directeur général par intérim... Alouette!

Et bien voilà où nous en sommes rendus avec notre bon esprit, notre franc jeu! Quelqu'un a dit un jour que nous récoltons ce que nous avons semé; je me demande aujourd'hui pour quelle année la récolte? Et laquelle?

Quand allons-nous connaître enfin une ou des personnes influentes et d'autres qui oseront se tenir debout, dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas? Quand verrons-nous clairement les vrais enjeux dans ce dossier: pouvoir médical, pouvoir financier. On en est toujours à la loi du plus fort, pour ne pas dire du plus pesant, la loi de la jungle autrement dit. Quand nous posons-nous les bonnes questions: à qui ça fait mal la fusion? Qui aura à se déplacer régulièrement? La population? Non. Elle n'en sera que gagnante.

Nicole-Andrée LaJole
Beauceville

Du travail pour Adrien Ouellette

(Lettre au ministre Adrien Ouellette)

Depuis plusieurs années, on jongle avec le dossier des hôpitaux dans la Beauce. Mais plus récemment, on semblait avoir avancé dans ce dossier puisque Monsieur Pierre-Marc Johnson déclarait publiquement que les services d'obstétriques, gynécologie, pédiatrie et pouponnière seraient desservis à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, soit "le" Pavillon Saint-Joseph.

En date du 31 mai 1983, voilà qu'on nous annonce le déménagement de ces mêmes services à Saint-Georges. Pourquoi ce revirement de la situation? Est-ce que le fait d'avoir accepté

la situation et attendu pacifiquement la fusion des hôpitaux ne nous a pas pénalisés? Aurait-il fallu se battre pour précipiter les transferts?

C'est aujourd'hui qu'on a la réponse. Après avoir fait des mains et des pieds, l'hôpital se voit allouer les services dont on nous avait assurés la distribution.

Que ferez-vous pour nous et pour conserver à l'hôpital sa vocation promise?

Est-ce que le fait d'avoir un ministre sur notre territoire aura un effet bénéfique?

C'est ce que je souhaite.

Diane Turmel
Saint-Joseph

Sénateurs perdus en cours d'édition

Dans LE SOLEIL du 20 mai dernier, le journaliste Richard Daignault correspondant d'Ottawa, dans un article portant sur la réforme du Sénat, nous fournit des informations quelque peu erronées et incomplètes qui méritent, je crois d'être corrigées afin que tous lecteurs / trices intéressés (es) par les in-

formations d'ordre politique soient à même de bien comprendre celles-ci.

Dans son article, Monsieur Daignault nous mentionnait la composition actuelle du Sénat canadien. Ses données étaient:

"Cent quatre sénateurs répartis par province: Ontario (24), Québec (24), Nouvelle-Ecosse (10), Nouveau-

Brunswick (10), Ile-du-Prince-Edouard (4), Manitoba (6), Territoires-du-Nord-Ouest (1), Yukon (1), pour un total de 80 sénateurs".

Selon mes connaissances, le Sénat canadien se compose plutôt ainsi:

Ontario (24), Québec (24), Provinces de l'Ouest (24), Nouvelle-Ecosse (10), Nouveau-

Prince-Edouard (4), Terre-Neuve (6), Territoires-du-Nord-Ouest (1), Yukon (1), pour un total de 104 sénateurs.

Lorsque l'on dit vouloir bien informer les lecteurs et lectrices du journal il ne faudrait surtout pas, en transcrivant le nombre des sièges sénatoriaux amputer accidentellement ceux qui sont réservés à chacune des provinces suivantes: Colombie-Britannique, 6; Saskatchewan, 6; Al-

berta, 6; Terre-Neuve, 6. Voilà l'erreur qu'a vu l'intelligente lectrice du SOLEIL. Combien de gens lisent sans réflexion et de journalistes écrivent sans se relire! Merci d'avoir signalé l'erreur.

Richard Daignault
Journaliste

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

BUREAUX A LOUER

MULTI-CENTRE DE LA CAPITALE CHARLESBOURG anciennement la Sporthèque Réouverture septembre 1983 Grand stationnement

Idéal pour: Pharmacie, tabagie, centre médical, magasin sport, coiffure, esthétique, avocat, notaire, comptable 6\$ à 13\$ le pied carré.

Information demander Jean Thériault 843-1451

LE MARCHÉ AUX PUCES

AU CARREFOUR JEAN-TALON Charlesbourg

Du jeudi au dimanche inclus. Jeudi, vendredi: 9h à 21h. Samedi, dimanche: 9h à 17h.

RENDEZ-VOUS SUR PLACE TEL.: 627-3729

EXCLUSIF

Boutiques Massicotte Sports

LA NOUVELLE PLANCHE À VOILE

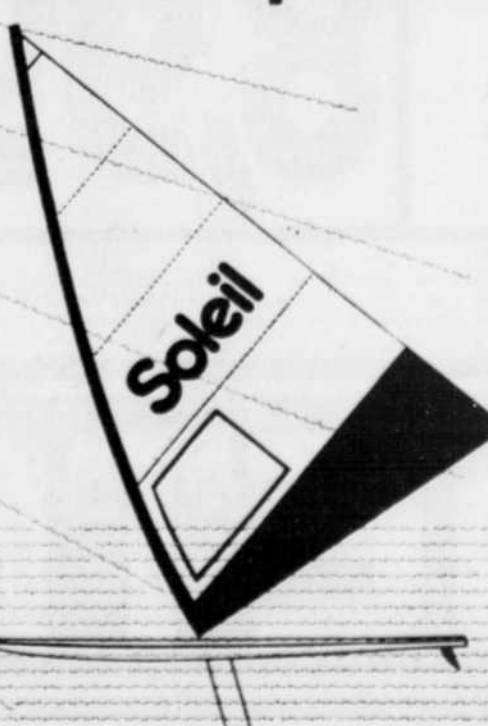
Soleil

SUPER SPECIAL D'INTRODUCTION

699\$

Fabriquée au Québec

Tout équipée



MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

MASSICOTTE SPORTS

massicotte sports

Boutique Planche à voile... 687, boul. Pierre-Bertrand sud. Expo permanente Place Laurier, mail est Place de l'Auberge Normande, Lac-Beauport

684-4908 656-1710 849-4286

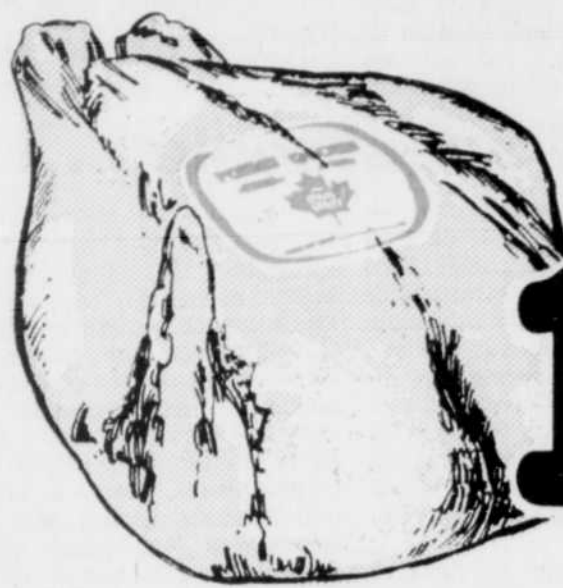


LE BLITZ DE PRIX SPECIAUX

**LES BAS PRIX
SONT DANS L'AIR!**

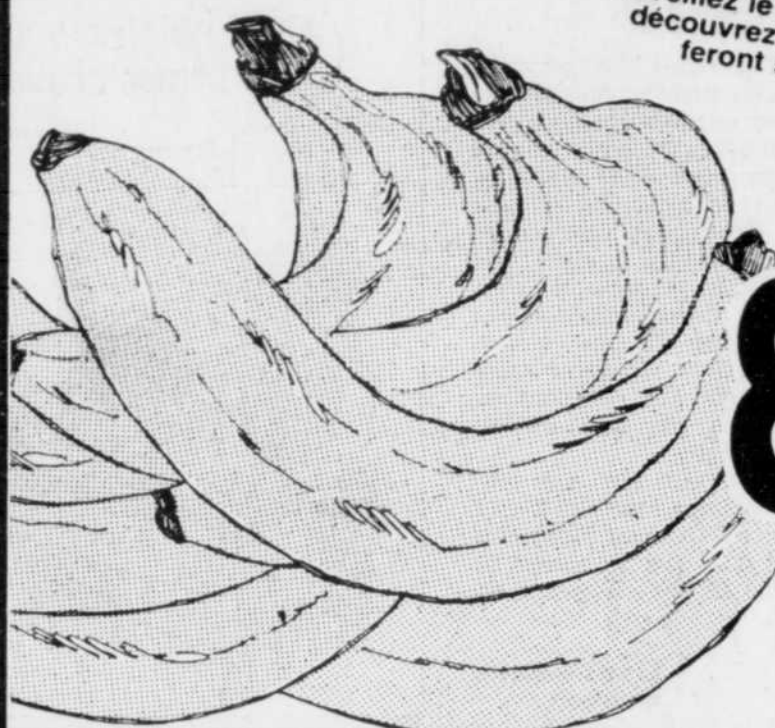


Surveillez le cahier publicitaire et
découvrez des prix qui vous
feront sauter de joie.



**POULET À FRIRE
FRAIS**
Canada Catégorie "A"
moins de 2 kg

1,94\$ /kg
88¢ /lb



BANANES DÔLE
gros fruits
produit du Honduras

86¢ /kg
39¢ /lb



**CRÈME GLACÉE
MÉTRO**
parfums variés
cont. plastique
2 Litres

1,77\$



**MARGARINE MOLLE
PICNIC**
cont. 907 g
(disponible au Québec
seulement)

1,27\$



**PETITS PAINS
MÉTRO**
Hot Dog, Hamburger,
cello 12

75¢

**Une offre
inégalable!**

**BALLES DE GOLF
EXECUTOR SPALDING**
blanches, jaunes, orange
bte de 12

8,99\$



**BOISSONS GAZEUSES
PEPSI-COLA OU DIÉTÉ PEPSI**
bouteille consignée
6/750 mL

2,77\$

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Metro du lundi 6 juin au samedi 11 juin 1983 jusqu'à 17h00.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer,
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



METRO

QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
3679, de l'Annonciation, ST-AUGUSTIN
1300, 1re Avenue, ST-REMI
270, rue de l'Église
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
1050, avenue Larue, VILLENEUVE
2445, chemin St-Louis, Sillery
3058, avenue Royale, GIFFARD
480, boul. Rochette, BEAUPORT
171, rue St-Georges, LEVIS
1900, 9e Avenue, CHARNY
707, boul. Charest ouest, QUÉBEC

270, des Érables, ST-EMILE
977, rue Carier, QUÉBEC
1790, Trinité, QUÉBEC
3045, 1re Avenue, QUÉBEC
771, avenue Royale, BEAUPORT
2314, avenue Royale, COUVILLE
1530, 1re Avenue, LAC-ST-CHARLES
1091, rue Commerciale, ST-JEAN
CHRYSTOMIE
Boul. de la Capitale
SORTIE SEIGNEURIALE, BEAUPORT
310, de l'Église

NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
800, St-Jean, QUÉBEC
963, avenue Manguy, STE-FOY
982, route Laguardie, ST-ETIENNE
56, rue Rue, BEAUPORT
2628, rue Champeury, QUÉBEC
9149, boul. Ste-Anne, STE-ANNE-DE-BEAUPRE
1600, 4e Avenue, LAMOLLOU
107, Abbe-Pierre, ANG-LORETTE
4155, 4e Avenue ouest, CHARLESBOURG

DORCHESTER
2e Avenue, LAC-ÉCHEMIN
BEAUCÉ
600, boul. Renaud, BEAUCÉVILLE
116, boul. Vachon, STE-MARIE-DE-BEAUCÉ
11500, 2e Avenue, ST-GEORGES-DE-BEAUCÉ
1140, avenue du Palais
ST-JOSEPH-DE-BEAUCÉ
1000, 1279 Rue, ST-GEORGES-EST
760, boul. Vachon, STE-MARIE
305, 22e Rue ouest, ST-GEORGES

MONTMAGNY
122, rue Bouvier, MONTMAGNY
KAMOURASKA
618, rue Bonobai, ST-PASCAL
601, rue La POCATIERE
CHARLEVILLE
1000, boul. de Compost, LA MALBAIE
94, boul. Notre-Dame, CLERMONT
PORTNEUF
332, 2e Avenue, PORTNEUF-VILLE
11, avenue Lafontaine, PONT-ROUGE

657, des Érables, NEULVILLE
4904, boul. Fossambault
STE-CATHERINE
149, du Collège, PONT-ROUGE
118, St-Pierre, ST-RAYMOND
180, Principale, LA PÉRADE
529, rue Principale
ST-MARIE-DES-CARRIÈRES
RIVIERE-DU-LOUP
53, Hôtel-de-Ville, RIVIERE-DU-LOUP
L'ÉLÉMENT
ST-AUBERT (L'1088)

TEMISCOUATA
Gare, Témis, CASANO
NICOLET
150, rue Eloi de Grandmont
NICOLET
RR. 40, NICOLET
FRONTENAC
333, boul. Frontenac, BLACK LAKE
222, boul. Smith sud, THETFORD-MINES

BONAVENTURE
BONAVENTURE
LOTBINIERE
2e Rue, DESCHAILLONS
122, boul. Laurier, LAURIER-STATION
6402, rue Principale, STE-CHROIX
MATANE
242, rue Thibault
308, Rouleau, RIMOUSKI
374, boul. Ste-Anne, STE-ANNE-DES-MONTS